



Document approuvé

PLAN LOCAL D'URBANISME

1.2 Annexe du rapport de
présentation
Etude zones humides

Pièce n°1.2

Arrêté par délibération du
Conseil Municipal : 03/10/2022

Approuvé par délibération du
Conseil Municipal : 02/10/2023



Etude du caractère humide des zones ouvertes à l'urbanisation d'Offemont (90)

Septembre 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
TABLE DES ILLUSTRATIONS	2
I – RAPPEL DE LA REGLEMENTATION	3
Etude de la végétation	3
Examen des sols	4
II – DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	5
Milieux humides	5
Synthèse géologique	6
III – INVESTIGATIONS DE TERRAINS	7
Parcelles 118 et 128 section BP	10
Parcelles 29, 32, 33 et 44 section BC	14
Parcelles 59, 64 section BI	19
Parcelles 31, 34, 36, 44 et 45 section BH	24
Parcelles 10, 11, 12, 13, 18 et 19 section BK	28
Parcelles 12, 21, 22 et 95 section BH	34
Zone 1AU « LE VERGEROT »	39
Parcelles 80, 234, 64, 65,, 94, 95, 256, 257, 381, 382 et 383 section BC	43
Parcelles 28 section BC et 1293 section BI	47
Parcelles 268 section BC et 216, 218, 219, 60 et 65 section BR	50
Parcelles 1264 et 1265 section BI	53
Parcelles 87, 88 et 227 section BR, 150, 28, 23, 157, 154, 255, 2, 241 et 13 section BS	56
Parcelle 124 section BS	60
Parcelles 1, 2 ,3, 213 et 40 section BP	63
Parcelle 18 section BM	67
Parcelles 62 et 63 section BN	70

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Carte des milieux humides sur le territoire communal- Sources : DREAL BFC, Territoire de Belfort.....	5
Figure 2 : Carte géologique de la zone de projet – Source : BRGM.	6
Figure 3 : Carte des milieux et zones humides du territoire communal- Sources : DREAL BFC, Territoire de Belfort, IAD 8	
Figure 4 : Cartographie des habitats des habitats - Source : IAD.	9
Figure 5 : Localisation des relevés floristiques et sondages pédologiques – Source : IAD.....	9
Figure 6 : Relevés et détermination du caractère humide des parcelles 118 et 128 section BP - Source : IAD.	10
Figure 7 : Vue depuis le sud - Source : IAD 2016.	10
Figure 8 : Sondage pédologique A1 - Source : IAD 2016.....	13
Figure 9 : Sondage pédologique A2 - Source : IAD 2016.....	13
Figure 10 : Sondage pédologique A3 - Source : IAD 2016.....	13
Figure 11 : Sondage pédologique A12 - Source : IAD 2021.....	13
Figure 12 : Relevés et détermination du caractère humide des parcelles 29, 32, 33 et 44 section BC - Source : IAD.	14
Figure 13 : Vue depuis le Sud-Ouest de la zone - Source : IAD 2016.	14
Figure 14 : Zone de compensation de la destruction de zone humide de la ZAC du Clos de la Roselière - Source : BEJ.	16
Figure 15 : Sondage pédologique A4 - Source : IAD 2016.....	18
Figure 16 : Sondage pédologique A5 - Source : IAD 2016.....	18
Figure 17 : Sondage pédologique A6 - Source : IAD 2016.....	18
Figure 18 : Sondage pédologique A7 - Source : IAD 2016.....	18
Figure 19 : Sondage pédologique A8 - Source : IAD 2016.....	18
Figure 20 : Relevés et détermination du caractère humide des parcelles 59 et 64 section BI - Source : IAD.....	19
Figure 21 : Vue depuis le nord-est - Source : IAD 2016.....	19
Figure 22 : Zone pavillonnaire avec remblai à l'est de la zone humide - Source : IAD 2021.....	21
Figure 23 : Zone pavillonnaire avec remblai à l'ouest de la zone humide - Source : IAD 2021.....	21
Figure 24 : Sondage pédologique A9 - Source : IAD 2016.....	23
Figure 25 : Sondage pédologique A10 représentatif des sondages A11 - Source : IAD 2016.....	23
Figure 26 : Sondage pédologique A13 représentatif des sondages A14 - Source : IAD 2021.....	23
Figure 27 : Relevés et détermination du caractère humide des parcelles 31, 34, 36, 44 et 45 section BH - Source : IAD.	24
Figure 28 : Vue sur la partie nord de la zone, partie haute - Source : IAD 2021.	24
Figure 29 : Relevés et détermination du caractère humide des parcelles 10, 11, 12, 13, 18 et 19 section BK - Source : IAD.	28
Figure 30 : Vue générale depuis le nord et lisière humides en limites ouest et est – Source : IAD 2018.....	28
Figure 31 : traces de stagnation d'eau sur la butte - source : IAD 2018.....	29
Figure 32 : Sondage C1 - Source : IAD 2018.....	32
Figure 33 : Sondage C2 - Source : IAD 2018.....	32
Figure 34 : Sondage C3 - Source : IAD 2018.....	32
Figure 35 : Sondage C4 - Source : IAD 2018.....	32
Figure 36 : Sondage C5 - Source : IAD 2018.....	33
Figure 39 : Sondage C6 - Source : IAD 2018.....	33
Figure 38 : Sondage C7 - Source : IAD 2018.....	33
Figure 37 : Sondage C8 - Source : IAD 2018.....	33
Figure 40 : Relevés et détermination du caractère humide des parcelles 12, 21, 22 et 95 section BH - Source : IAD.	34
Figure 41 : Vue sur l'est (à gauche) et l'ouest (à droite) des parcelles - Source : IAD 2021.....	34
Figure 42 : Sondage A17 - Source : IAD 2021.....	37
Figure 43 : Sondage A18 - Source : IAD 2021.....	37
Figure 44 : Sondage A19 - Source : IAD 2021.....	38
Figure 45 : Sondage A20 - Source : IAD 2021.....	38
Figure 46 : Sondage A21 - Source : IAD 2021.....	38
Figure 47 : Relevés et détermination du caractère humide de la zone 1AU - Source : IAD.	39
Figure 48 : Vue depuis le nord-est de la zone - Source : IAD 2021.	39
Figure 49 : Sondage A22 - Source : IAD 2021.....	42
Figure 50 : Sondage A24 - Source : IAD 2021.....	42
Figure 51 : Sondage A27 - Source : IAD 2021.....	42

I – RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Selon l'article L211-1 du Code de l'environnement, « on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

L'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié le 1er octobre 2009 précise les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L.214-7-1 et R.211-108 du Code de l'Environnement. Au regard de cet arrêté ministériel, une zone est considérée comme humide si elle présente l'un des critères suivants :

1° Les sols correspondent à un ou plusieurs types pédologiques listés à l'annexe 1.1 de l'arrêté.

2° La végétation, si elle existe, est caractérisée par :

- Soit des espèces identifiées et quantifiées selon la méthode et la liste d'espèces figurant à l'annexe 2.1 de l'arrêté ministériel,
- Soit des communautés d'espèces végétales, dénommées « habitats », caractéristiques de zones humides, figurant à l'annexe 2.2 de l'arrêté.

ETUDE DE LA VEGETATION

Le protocole est issu de l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié le 1er octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides :

- Sur une placette circulaire homogène du point de vue des conditions mésologiques et de végétation, il est procédé pour chaque strate (herbacée, arbustive, arborescente) à une estimation visuelle du pourcentage de recouvrement de chaque espèce végétale identifiée.
- Les **espèces dominantes** sont identifiées pour chaque strate : il s'agit des espèces dont les pourcentages de recouvrement cumulés permettent d'atteindre 50 % du recouvrement total de la strate, auxquelles sont ajoutées les espèces ayant individuellement un pourcentage de recouvrement supérieur ou égal à 20 % (si elles n'ont pas été comptabilisées précédemment).
- Le **caractère hygrophile** de chaque espèce dominante est examiné : si la moitié au moins des espèces de cette liste (toutes strates confondues) figure dans la « Liste des espèces indicatrices de zones humides » mentionnée à l'annexe 2.1. de l'arrêté ministériel, la végétation peut être qualifiée d'hygrophile.

Les relevés floristiques réalisés sur chaque placette permettent également de caractériser la communauté végétale ou « habitat naturel » et de déterminer si cet habitat est caractéristique d'une zone humide, d'après l'annexe 2.2 de l'arrêté ministériel. Les **habitats naturels** sont identifiés suivant la nomenclature CORINE biotopes¹ (CB) qui est la nomenclature utilisée par l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 pour la détermination des zones humides.

¹ La nomenclature européenne CORINE biotopes s'intéresse à la classification des habitats dits « naturels » (où l'action de l'homme est censée être relativement faible comme les forêts, les tourbières, les falaises...), mais aussi des habitats dits « semi-naturels » voire artificiels (milieux dont l'existence et la pérennité sont essentiellement dues à l'action des activités humaines : friches agricoles, pâturages extensifs, carrières, etc.). Elle attribue un code à chaque type d'habitat qu'elle décrit.

EXAMEN DES SOLS

Lorsque des investigations sur le terrain sont nécessaires (absences de données ou de carte pédologique), l'examen des sols doit porter prioritairement sur des points à situer de part et d'autre de la frontière supposée de la zone humide, suivant des transects perpendiculaires à cette frontière. Le nombre, la répartition et la localisation précise des sondages dépendent de l'hétérogénéité du site, avec au minimum un sondage par secteur homogène du point de vue des conditions mésologiques.

Chaque sondage pédologique sur ces points doit être d'une profondeur de 1,2 m si c'est possible.

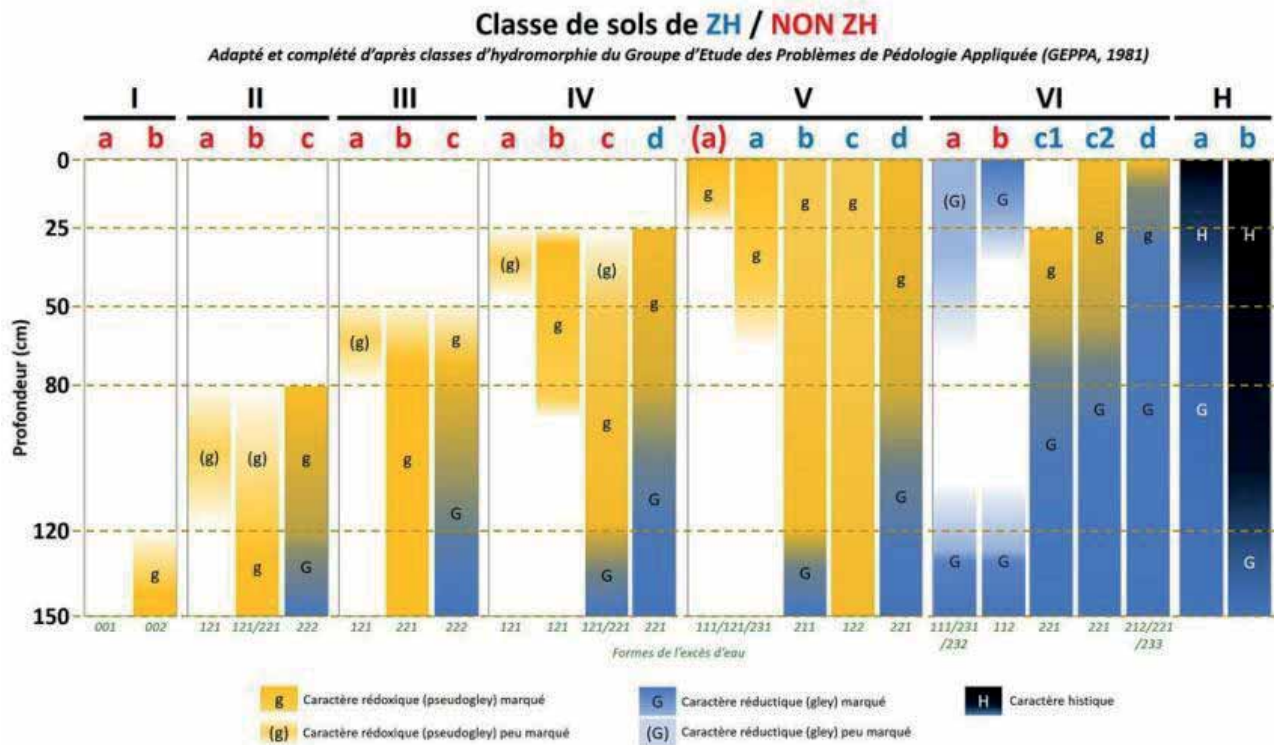
L'examen du sol vise à relever la présence éventuelle de traces d'hydromorphie qui peuvent prendre la forme :

- de traits « rédoxiques » (pseudogley) : ils résultent d'engorgements temporaires par l'eau avec pour conséquence des alternances d'oxydation et de réduction qui se traduisent par des taches rouilles (fer oxydé précipité) et des zones décolorées blanchâtres (zones appauvries en fer) ;
- d'horizons réductiques (gley) : ils résultent d'engorgements permanents ou quasi-permanents qui induisent un manque d'oxygène dans le sol et créent un milieu réducteur riche en fer ferreux réduit. L'horizon présente une coloration uniforme typique verdâtre-bleuâtre.
- d'horizon histiques : ils résultent d'une accumulation de matières organiques (sols tourbeux).

Chaque profil pédologique est rattaché à une classe d'hydromorphie (classification GEPPA, 1981) afin de déterminer si le sol relève de la zone humide au sens de l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009.

En l'absence de traits rédoxiques, réductiques ou histiques dans les 50 premiers centimètres, le sol n'entre pas dans les catégories de sols de zone humide.

Le caractère hydromorphe de chaque horizon du sol est précisé selon la nomenclature suivante (issue de la classification GEPPA).



MILIEUX HUMIDES

La DREAL Bourgogne-Franche-Comté et le département du Territoire de Belfort ont réalisé un inventaire des zones potentiellement humides sur le territoire communal d'Offemont, entre autres. Ces zones correspondent à des secteurs à forte probabilité de présences de zones humides mais où le caractère humide au titre de la loi sur l'eau n'a pas été déterminée. Ces zones correspondent donc à des milieux humides (Cartographie suivante).

Les **milieux humides** regroupent les secteurs potentiellement humides mais où des études détaillées (relevés sols et flores) n'ont pas été réalisées. En cas de projet sur ces zones, il est impératif d'effectuer des relevés pour confirmer ou infirmer la réalité du caractère humide des terrains.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion du bassin Rhône-Méditerranée 2016-2021 a inscrit comme orientation la préservation des zones humides en respectant l'objectif de non-dégradation. **Ainsi, il convient d'étudier la présence des zones humides grâce à des investigations de terrain complémentaires.**

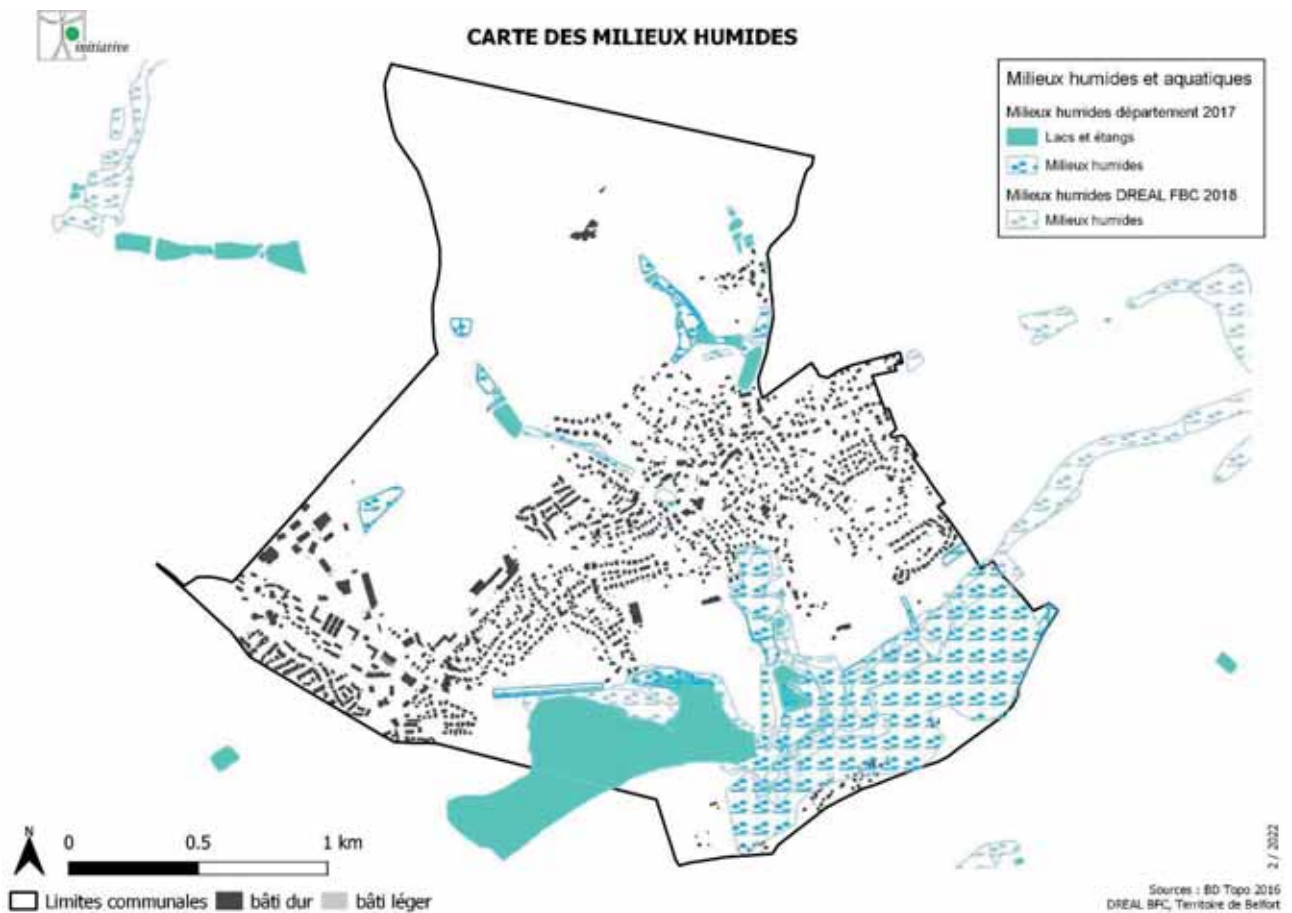


Figure 1 : Carte des milieux humides sur le territoire communal- Sources : DREAL BFC, Territoire de Belfort.

SYNTHESE GEOLOGIQUE

La commune se situe sur la feuille géologique au 1/50 000 du BRGM n°444 de Belfort. La zone d'études est installée sur les couches de la cartographie suivante.

La plupart du territoire communal est située sur des niveaux globalement imperméables et pouvant donner lieu à des zones humides, selon le relief, les ruissellements et la formation potentielle de nappe. Aucun secteur ne peut donc être à priori exclu comme non humide.

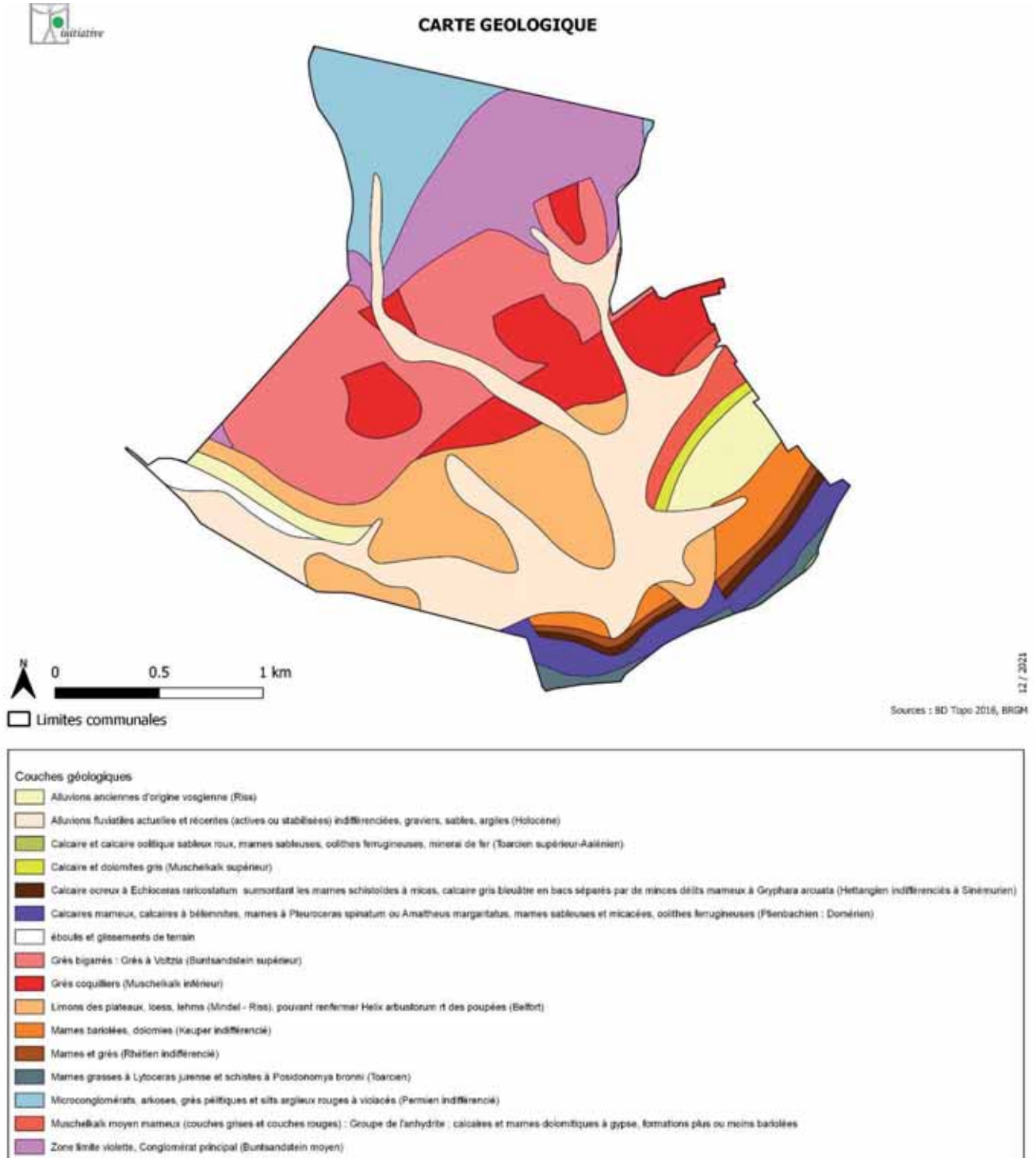


Figure 2 : Carte géologique de la zone de projet – Source : BRGM.

III – INVESTIGATIONS DE TERRAINS

Afin de déterminer le caractère humide des zones destinées à être ouvertes à l'urbanisation lors de l'élaboration du PLU d'Offemont, des prospections ont été réalisées selon les critères de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009. Plusieurs études ont été réalisées sur plusieurs années ; lors de la révision simplifiée du PLU en 2012 et suite à la révision générale du PLU lancée en 2015.

Ces études ont porté sur les secteurs ouverts à l'urbanisation (Zone 1 AU et 2 AU essentiellement) et ont permis de ne pas ouvrir de zones humides à l'urbanisation.

Par ailleurs, suite à la consultation des personnes publiques associées à la révision générale du PLU, le Préfet dans son avis du 05 janvier 2023, via la DDT, a demandé (annexe à l'avis de l'Etat sur le PLU arrêté, page 9) la réalisation d'investigations complémentaires sur les secteurs constructibles classés en UB d'une superficie supérieure ou égale à 25 ares (grandes dents creuses).

L'objet de ce rapport est de regrouper les différentes investigations réalisées sur le territoire communal. Les zones agricoles et naturelles qui ne font pas l'objet de projet n'ont pas été étudiées.

Pour l'ensemble des investigations, **l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié le 1er octobre 2009** a été utilisé (sondages pédologiques et relevés floristiques).

Les sondages pédologiques préalables à l'arrêt du projet ont été réalisés en période de nappe haute et par temps pluvieux pour l'ensemble des analyses. Les relevés floristiques ont été réalisés en période favorable à la végétation.

Pour les relevés réalisés en 2023, la météo est plus sèche et le niveau des nappes étaient moyen.

Les résultats des relevés pédologiques et floristiques sont présentés ci-après.

La cartographie suivante reprend les zones humides avérées et les milieux humides issus de la bibliographie (DREAL BFC et Territoire de Belfort).

Ces investigations ont permis d'identifier les zones humides suivantes :

- un secteur de prairie humide en bas de la parcelle BP 128, rue Etienne Welch.
- un grand secteur de prairie humide à l'Est de la rue de la gare.
- un grand secteur de prairie humide à l'Est de la rue des Eygras, en face de la Maison Intercommunale de l'Enfance et des Loisirs (MIEL).
- un secteur à l'Ouest de l'étang des Forges, sur des parcelles ayant reçu les boues issues du curage de l'étang.
- un petit secteur de prairie humide le long de la rue Sous-la-Motte.
- un petit secteur en bas de prairie à l'Ouest du secteur Sous-la-Motte.
- un secteur de bois à l'Est du village, entre la rue des Maquisards, la rue des Cerisiers et la rue Philippe Rameau. Ce secteur est en dépression par rapport aux terrains environnants, qui ont été remblayés lors de leur urbanisation.
- un autre secteur de bois en limite Ouest du village, en dessous de la rue Charles Dreyfus. Ce secteur est en pieds de talus, dans la vallée de la Savoureuse et il y a présence de ressource d'eau depuis l'amont, notamment des arrivées depuis le réseau pluvial (reprise de sources, drains).

Figure 3 : Carte des milieux et zones humides du territoire communal- Sources : DREAL BFC, Territoire de Belfort, IAD

Figure 5 : Localisation des relevés floristiques et sondages pédologiques – Source : IAD

Etude du caractère humide d'Offemont

PARCELLES 118 ET 128 SECTION BP

Ces parcelles de prairie sont situées au sein de l'urbanisation existante, au niveau de l'école du Centre.

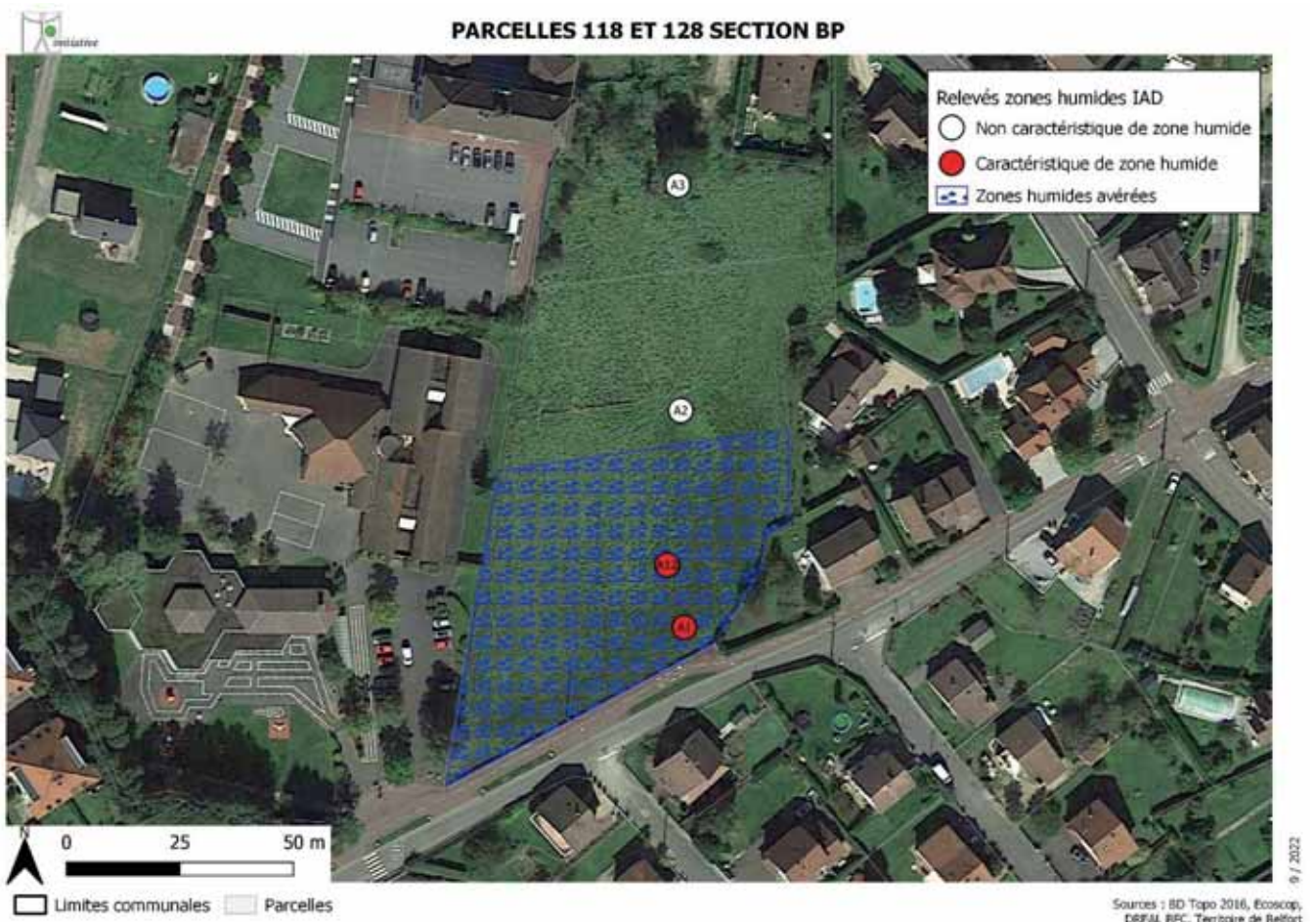


Figure 6 : Relevés et détermination du caractère humide des parcelles 118 et 128 section BP - Source : IAD.



Figure 7 : Vue depuis le sud - Source : IAD 2016.

- **Informations générales :**
 - Type : prairie.
 - Code CORINE biotope : prairie mésophile (38.1) à humide (37.1).
 - Superficie de la zone étudiée = 9 000 m².
 - Altitude (en m) : 370 à 375 m NGF.
 - Topographie : pente générale de 5% descendant vers le Sud.
 - Bassin versant "FRDR628a" : la Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges.
 - Géologie : Grès coquillier (t3) et Loess (OEx).
 - Dates de prospection : 19/06/2016 et 25/03/2021.

- **Flore :**
Végétation indicatrice de zone humide en limite Sud : Reine des Prés, Laiches, Salicaire.

- **Etude pédologique :**
Sol limono-argileux, sableux en partie haute (grès), pseudogley en profondeur en partie basse.

- **Régime hydrique :**
Les précipitations génèrent des ruissellements dans et sur le sol dans le sens de la pente, avec des stagnations temporaires en partie basse, surtout le long du mur.

- **Activités humaines :**
 - Dans la zone : prairie de fauche, jardins.
 - Aux alentours : pavillons, groupe scolaire.

- **Fonctions écologiques, valeurs socio-économiques, ... :**
 - Fonction hydrologique : forte (zone humide).
 - Fonction biologique : moyenne (prairie permanente et vergers).
 - Valeurs socio-économique : faible à moyenne (zone agricole de faible superficie, jardin).
 - Intérêts patrimoniaux : aucun.

- **Statut et gestion :**
 - Régime foncier : propriété privée.
 - SAGE : Allan (en cours d'élaboration).

- **Etat général de la zone :**
Prairie mésophile devenant humide en partie basse.

Relevés floristiques

Strate	Nom vernaculaire	Nom scientifique	19/06/2016			25/03/2021
			A1	A2	A3	A12
h	Avoine	<i>Avena ssp.</i>			5%	
h	Dactyle aggloméré	<i>Dactylus glomerata</i>	5%	10%	10%	10
h	Grande Ortie	<i>Urtica dioica</i>	2%		5%	
h	Houlque laineuse	<i>Holcus lanarus</i>			10%	
h	Joncs	<i>Juncus ssp.</i>		5%		5
h	Laiche	<i>Carex ssp.</i>	5%	15%		5
h	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	2%			
h	Plantain moyen	<i>Plantago media</i>		5%		5
h	Ray Grass	<i>Lolium ssp</i>			10%	5
h	Reine des Prés	<i>Filipendula ulmaria</i>	15%			
h	Salicaire pourpre	<i>Lythrum salicaria</i>	5%			
h	Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>		5%		10
h	Vulpin des champs	<i>Alopecurus myosuroides</i>	5%	10%		10
Nombre de plante dominante (somme >50%)			5	6	5	7
Dont espèces indicatrices de zones humides			3	2	0	2
Végétation indicatrice de zones humides ?			oui	non	non	non

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**.

Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**.

Strates :

A : Arborescente

a : arbustive

h : herbacée

Le relevé A1 est caractéristique de zone humide. Les relevés A2, A3 et A12 ne représentent pas une végétation caractéristique de zone humide.

Sondages pédologiques

n° profil	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Tâches oxydo-réduction	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide d'après l'arrêté
A1	Colluviosol	1.1 m	colluvions	dès la surface	pseudogley à 40 cm	non	IV b	non
A2	Colluviosol	1.2 m	colluvions	20 cm	non	non	I a	non
A3	Colluviosol	1 m	grés	50 cm	non	non	I a	non
A12	Colluviosol	1 m	colluvions	surface	pseudogley à 20 cm	non	V a	oui

Le sondage A12 est caractéristique de zone humide. Les sondages A1 à A3 ne représentent pas un sol caractéristique de zone humide.



Figure 8 : Sondage pédologique A1 - Source : IAD 2016.



Figure 9 : Sondage pédologique A2 - Source : IAD 2016.



Figure 10 : Sondage pédologique A3 - Source : IAD 2016.



Figure 11 : Sondage pédologique A12 - Source : IAD 2021.

PARCELLES 29, 32, 33 ET 44 SECTION BC

Il s'agit d'un secteur de prairie permanente situé au Sud-est du village, en limite avec l'urbanisation existante.

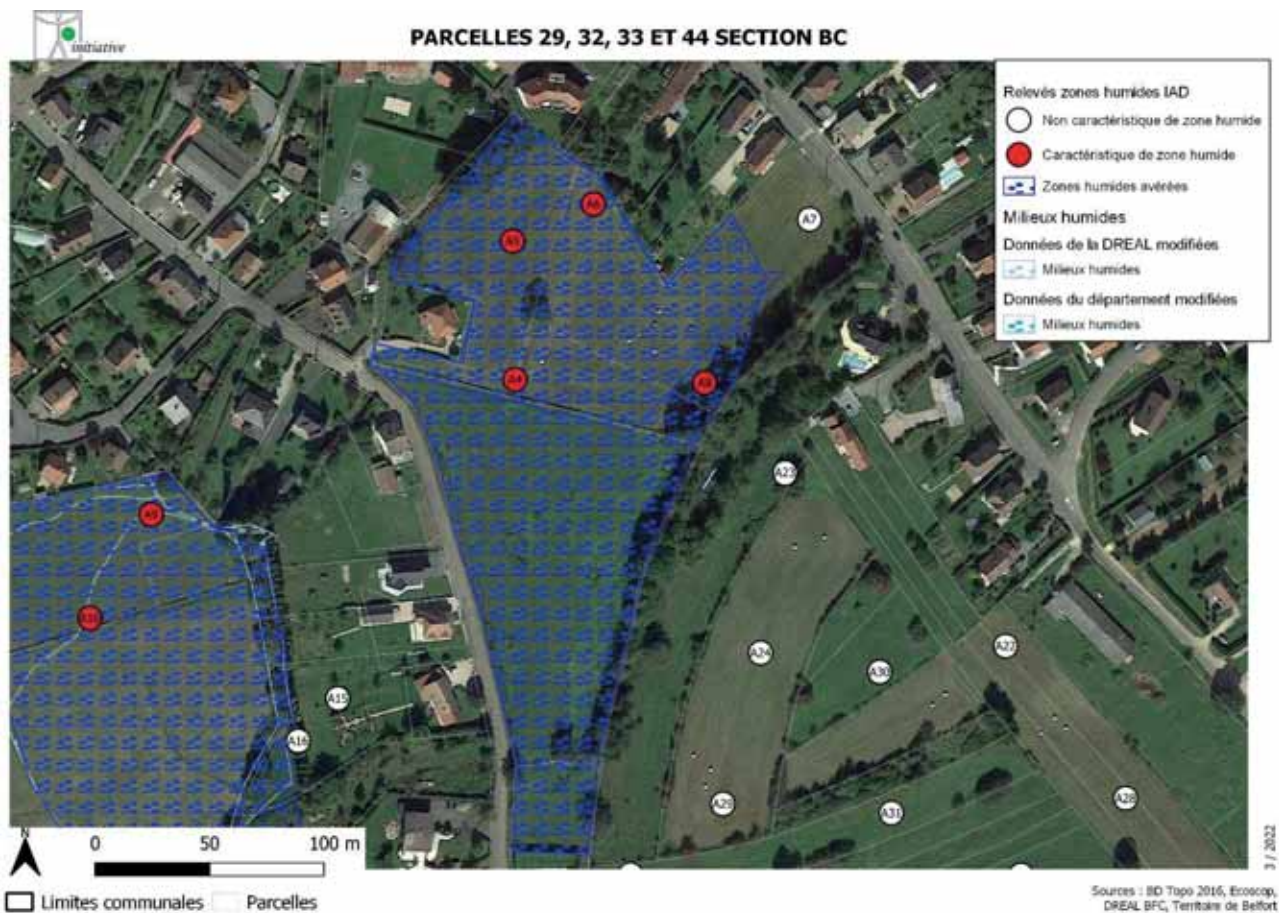


Figure 12 : Relevés et détermination du caractère humide des parcelles 29, 32, 33 et 44 section BC - Source : IAD.



Figure 13 : Vue depuis le Sud-Ouest de la zone - Source : IAD 2016.

- **Informations générales :**
 - Type : Prairie de fauche.
 - Code CORINE biotope : prairies humides eutrophes (37.2).
 - Superficie de la zone étudiée = 17 000 m².
 - Altitude (en m) : 371 à 369 m NGF.
 - Topographie : presque plane,
 - Bassin versant "FRDR628a" : la Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges.
 - Géologie : Alluvions (Fz).
 - Date de prospection : 19/06/2016.

- **Flore :**
Prairie à juncs articulés et reine des prés, **indicatrice de zone humide.**

- **Etude pédologique :**
Sol limono-argilo-sableux, rédoxique, abritant une nappe en profondeur. **Indicateur de zone humide.**

- **Régime hydrique :**
La zone reçoit des ruissellements depuis les collines au Nord, avec notamment une nappe circulante à faible profondeur, remontant régulièrement en surface.

- **Activités humaines :**
 - Dans la zone : prairie de fauche.
 - Aux alentours : pavillons, immeubles.

- **Fonctions écologiques, valeurs socio-économiques, ... :**
 - Fonction hydrologique : forte (zone humide).
 - Fonction biologique : moyenne (prairie permanente et ripisylve en limite Est).
 - Valeurs socio-économique : faible (zone agricole de faible superficie).
 - Intérêts patrimoniaux : aucun.

- **Statut et gestion :**
 - Régime foncier : Propriété privée.
 - SAGE : Allan (en cours d'élaboration).

- **Etat général de la zone :**
Prairie humide, alimentée par la nappe, sauf à l'angle Nord-Est, en bord de route où la nappe est plus profonde.

Informations supplémentaires

Les parcelles étudiées sont sanctuarisées par une mesure de compensation au titre de la Loi sur l'Eau de la ZAC du Clos de la Roselière (figure suivante). Le périmètre de la mesure de compensation a donc été inclus dans la cartographie des zones humide précédente.



Figure 14 : Zone de compensation de la destruction de zone humide de la ZAC du Clos de la Roselière -
Source : BEJ.

Relevés floristiques

Strate	Nom vernaculaire	Nom scientifique	19/06/2016					
			A4	A5	A6	A7	A8	
h	Achillée sternutatoire	<i>Achillea ptarmica</i>		5%				
h	Agrostis capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>				10%	10%	
h	Avoine	<i>Avena ssp.</i>			5%	5%	5%	
h	Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>		2%				
h	Calamagrostis	<i>Calamagrostis ssp.</i>	20%		5%			
h	Centaurée noire	<i>Centaurea nigra</i>				10%	5%	
h	Dactyle aggloméré	<i>Dactylus glomerata</i>	5%			10%	10%	
h	Fleur de coucou	<i>Lychnis flos cuculi</i>			2%			
h	Iris	<i>Iris ssp.</i>		2%				
h	Joncs	<i>Juncus ssp.</i>		5%	5%			
h	Joncs articulés	<i>Juncus articulatus</i>		15%	10%			
h	Laiche	<i>Carex ssp.</i>	10%	5%	10%	2%	5%	
h	Liseron des haies	<i>Calystegia sepium</i>	2%				5%	
h	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>		2%	5%	5%	5%	
h	Lysimaque vulgaire	<i>Lysimachia vulgaris</i>		2%	5%			
h	Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>				10%	5%	
h	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>				5%		
h	Reine des Prés	<i>Filipendula ulmaria</i>	5%		5%		5%	
h	Renoncule	<i>Ranunculus ssp.</i>		5%	5%	5%	5%	
h	Renoué bistorte	<i>Polygonum bistorta</i>					10%	
h	Salicaire pourpre	<i>Lythrum salicaria</i>	2%	2%	5%			
h	Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	5%			2%		
h	Vulpin des champs	<i>Alopecurus myosuroides</i>	5%		5%			
Nombre de plante dominante (somme >50%)			6	5	11	8	10	
Dont espèces indicatrices de zones humides			3	4	8	1	5	
Végétation indicatrice de zones humides ?			oui	oui	oui	non	oui	

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**.

Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**.

Strates :

A : Arborescente

a : arbustive

h : herbacée

Les relevés A4, A5, A6 et A8 sont caractéristiques de zone humide. Le relevé A7 ne représente pas une végétation caractéristique de zone humide.

Sondages pédologiques

n° profil	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Tâches oxydo-réduction	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide d'après l'arrêté
A4	Rédoxysol	70 cm	Alluvions	Surface	pseudogley à 25 cm	70 cm	V b	Oui
A5	Rédoxysol	70 cm	Alluvions	Surface	pseudogley à 20 cm	70 cm	V b	Oui
A6	Fluvisol	1.1 m	Alluvions	Surface	pseudogley à 40 cm	1 m	IV d	Oui
A7	Fluvisol	1.1 m	Alluvions	30 cm	non	Non	I a	Non
A8	Fluvisol	1.2 m	Alluvions	40 cm	non	Non	I a	Non

Les sondages A4 à A6 sont caractéristiques de zone humide. Les sondages A7 et A8 ne représentent pas un sol caractéristique de zone humide.



Figure 15 : Sondage pédologique A4 - Source : IAD 2016.



Figure 16 : Sondage pédologique A5 - Source : IAD 2016.



Figure 17 : Sondage pédologique A6 - Source : IAD 2016.



Figure 18 : Sondage pédologique A7 - Source : IAD 2016.



Figure 19 : Sondage pédologique A8 - Source : IAD 2016.

PARCELLES 59, 64 SECTION BI

Il s'agit d'un secteur de prairie permanente situé au Sud du village, en limite avec l'urbanisation existante.

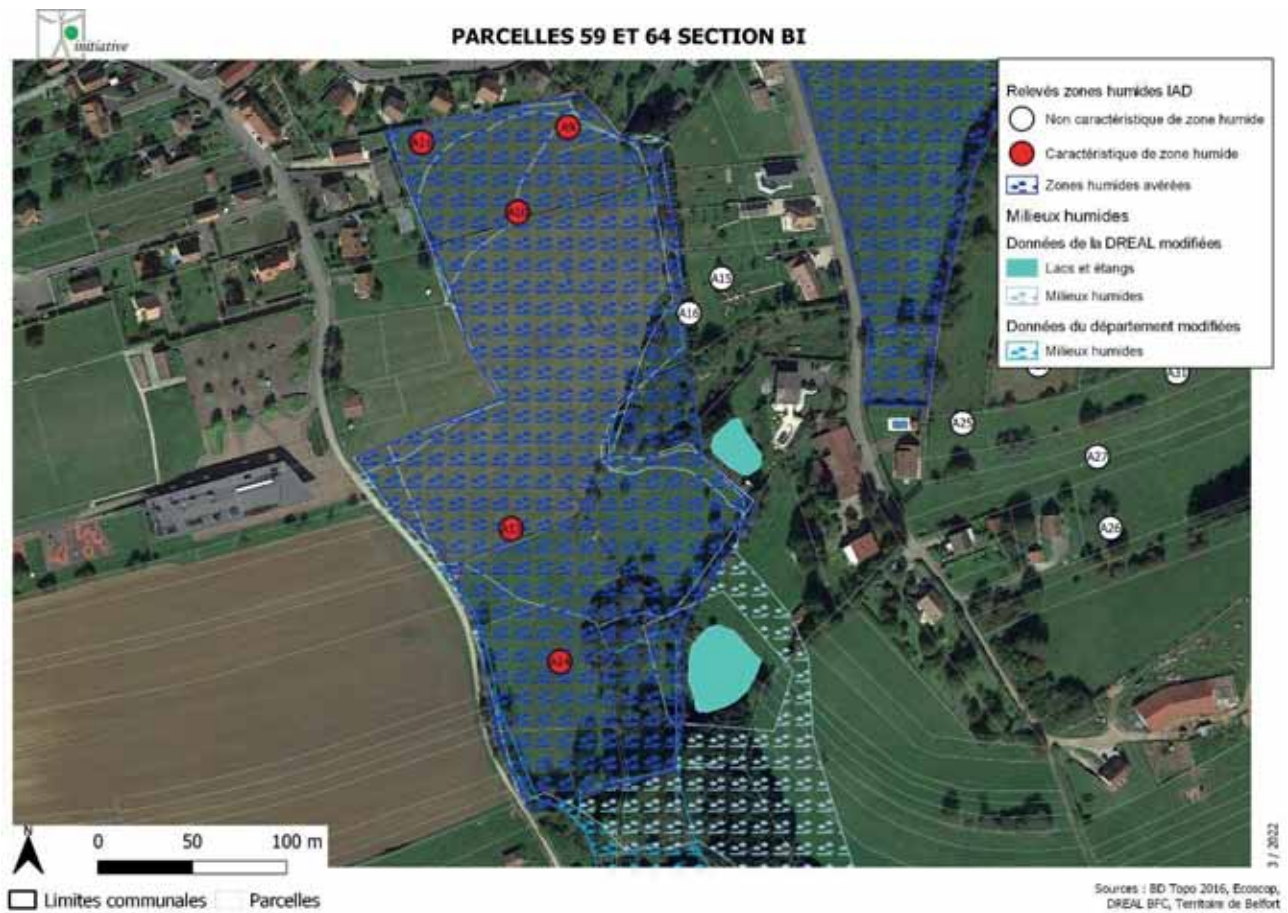


Figure 20 : Relevés et détermination du caractère humide des parcelles 59 et 64 section BI - Source : IAD.



Figure 21 : Vue depuis le nord-est - Source : IAD 2016.

- **Informations générales :**
 - Type : Prairie de fauche.
 - Code CORINE biotope : prairies humides eutrophes (37.2).
 - Superficie de la zone étudiée = 9 000 m.
 - Altitude (en m) : 369 à 368 m NG.
 - Topographie : presque plane.
 - Bassin versant "FRDR628a" : la Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges.
 - Géologie : Alluvions (Fz).
 - Date de prospection : 19/06/2016 et 25/03/2021.

- **Flore :**
Prairie à juncs articulés, laiches et reine des prés, **indicatrice de zone humide.**

- **Etude pédologique :**
Sol limono-argilo-sableux, rédoxique, abritant une nappe en profondeur. **Indicateur de zone humide.**
Sondages **non caractéristiques** de zones humide dans la partie pavillonnaire à l'est, après le cours d'eau. Présence de remblai en zone pavillonnaire à l'ouest de la zone.

- **Régime hydrique :**
La zone reçoit des ruissellements depuis les collines au Nord, avec notamment une nappe circulante à faible profondeur, remontant régulièrement en surface.

- **Activités humaines :**
 - Dans la zone : prairie de fauche.
 - Aux alentours : pavillons, labour.

- **Fonctions écologiques, valeurs socio-économiques, ... :**
 - Fonction hydrologique : forte (zone humide).
 - Fonction biologique : moyenne (prairie permanente et haies en limite Est).
 - Valeurs socio-économique : faible (zone agricole de faible superficie).
 - Intérêts patrimoniaux : aucun.

- **Statut et gestion :**
 - Régime foncier : Propriété privée.
 - SAGE : Allan (en cours d'élaboration).

- **Etat général de la zone :**
Prairie humide, alimentée par la nappe.



Figure 23 : Zone pavillonnaire avec remblai à l'ouest de la zone humide - Source : IAD 2021.



Figure 22 : Zone pavillonnaire avec remblai à l'est de la zone humide - Source : IAD 2021.

Relevés floristiques

Strate	Nom vernaculaire	Nom scientifique	19/06/2016			25/03/2021			
			A9	A10	A11	A13	A14	A15	A16
h	Achillée sternutatoire	<i>Achillea ptarmica</i>	5%	5%	2%				
h	Avoine	<i>Avena ssp.</i>	5%	5%	5%				
h	Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>		2%					
h	Dactyle aggloméré	<i>Dactylus glomerata</i>			5%		2	15	10
h	Grande Ortie	<i>Urtica dioica</i>							5
h	Joncs	<i>Juncus ssp.</i>	5%	10%	5%	15	15		
h	Joncs articulés	<i>Juncus articulatus</i>	15%	5%		5	5		
h	Laiche	<i>Carex ssp.</i>	10%	10%	5%	10	10		
h	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	5%	5%	5%	5	5		
h	Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>						5	10
h	Pissenlit commun	<i>Taraxacum officinale</i>						10	5
h	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	5%					5	5
h	Plantain moyen	<i>Plantago media</i>						10	5
h	Reine des Prés	<i>Filipendula ulmaria</i>	5%	10%	10%	5	5		
h	Renoncule	<i>Ranunculus ssp.</i>	5%	5%	5%				
h	Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>				10	5		
h	Salicaire pourpre	<i>Lythrum salicaria</i>	2%		5%		5		
h	Saule	<i>Salix ssp.</i>			10%				
h	Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>				2		5	5
h	Vulpin des champs	<i>Alopecurus myosuroides</i>	2%		5%	5			
	Nombre de plante dominante (somme >50%)		9	8	10	6	6	6	7
	Dont espèces indicatrices de zones humides		5	5	6	5	6	0	0
	Végétation indicatrice de zones humides ?		oui	oui	oui	oui	oui	non	non

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**.

Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**.

Strates :

A : Arborescente

a : arbustive

h : herbacée

Les relevés A9 à A13 sont caractéristiques de zone humide. Les relevés A15 et A16 ne représentent pas une végétation caractéristique de zone humide.

Sondages pédologiques

n° profil	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Tâches oxydo-réduction	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide d'après l'arrêté
A9	Fluvisol	1,1 m	Alluvions	Surface	Pseudogley à 40 cm	1 m	IV d	Oui
A10	Fluvisol	1.2 m	Alluvions	Surface	Pseudogley à 35 cm	1 m	IV d	Oui
A11	Rédoxysol	1 m	Alluvions	Surface	Pseudogley à 20 cm	80 cm	V b	Oui
A13	Rédoxysol	1 m	Alluvions	Surface	Pseudogley à 20 cm	1 m	V b	Oui
A14	Rédoxysol	1 m	Alluvions	Surface	Pseudogley à 15 cm	90 cm	V b	Oui
A15	Anthroposol	1.1 m		10 cm	Non	Non	IV a	Non
A16	Anthroposol	1.1 m		30 cm	70 cm	Non	IV c	Non

Les sondages A9 à A13 sont caractéristiques de zone humide. Les sondages A15 et A16 ne représentent pas un sol caractéristique de zone humide.



Figure 24 : Sondage pédologique A9 - Source : IAD 2016.



Figure 25 : Sondage pédologique A10 représentatif des sondages A11 - Source : IAD 2016.



Figure 26 : Sondage pédologique A13 représentatif des sondages A14 - Source : IAD 2021.

PARCELLES 31, 34, 36, 44 ET 45 SECTION BH

Il s'agit d'un secteur de prairie permanente.



Figure 27 : Relevés et détermination du caractère humide des parcelles 31, 34, 36, 44 et 45 section BH - Source : IAD.



Figure 28 : Vue sur la partie nord de la zone, partie haute - Source : IAD 2021.

↳ Informations générales.

- *Type* : prairie mésophile, humide en fond de vallon
- *Code CORINE biotope* : 38.12 pâturages interrompus par des fossés
37.1 communautés à Reine des prés (rattachement approximatif)
- *Altitude (en m)* : 370 - 380 m NGF.
- *Topographie* : Versant de collines, vallon.
- *Bassin versant* : Etang des Forges
- *Géologie* : Calcaires marneux et marnes du Charmouthien
- *Date de prospection* : 02/05/2018 et 06/10/2021

↳ Activités humaines.

- *Dans la zone* : Pâture, fauche
- *Aux alentours* : Loisir (étang), logements, jardins ouvriers

↳ Régime hydrique :

Les écoulements arrivant depuis l'amont par un fossé font le tour des parcelles 31, 34 et 36 avant de repartir vers l'Est. Cependant, malgré cette déviation, les précipitations qui tombent sur les parcelles sont concentrées au point bas et donnent naissance à un secteur humide, qui est en partie drainé par un fossé. Cette zone humide doit aussi être en partie alimentée par des infiltrations depuis les fossés de contournement (noue en limite entre les parcelles 31 et 34).

Les parcelles 44 et 46 ne reçoivent pas de ruissellement depuis l'amont et ne forment pas de point bas pouvant concentrer les ruissellements. Les précipitations ruissellent vers l'étang des forges sans former de zones humides.

↳ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- *Fonction hydrologique* : moyenne (zones humides sur une partie seulement des parcelles)
- *Fonction biologique* : faible à moyenne (pâture permanente jeune avec lisière forestière).
- *Valeurs socio-économiques* : faible (petite surface de pâture).
- *Intérêts patrimoniaux* : aucun

↳ Statut et gestion.

- *Régime foncier* : propriété privée.
- *Contrat de milieu* : SAGE de l'Allan
- *PPRI* : pas de cartographie du risque, les bords de l'étang sont inondables

↳ Données floristiques.

(Voir tableau en page suivante)

Prairie permanente sur 44 et 46, prairie temporaire sur 31, 34 et 36 avec un secteur de végétation humide au point bas (laiches, joncs, reine des prés).

↳ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif page suivante)

- Sol limono-argileux brun en surface devenant argilo-limoneux ocre en profondeur, hydromorphe sur marnes altérées. Pseudogley au point bas des parcelles 34, 36.
- Classes I a à V b de la classification GEPPA.
- **Les sols observés au point bas sont caractéristiques de zones humides.**

↳ Etat général de la zone et conclusion générale.

Le vallon des parcelles 34, 36 correspond à un secteur de concentration des ruissellements. Malgré la mise en place d'un réseau de fossés de drainage, **une zone humide subsiste au point bas, en limite Est.**

Relevés floristiques

Strate	Nom commun	Nom latin	02/05/2018						06/10/2021	
			B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B8
h	<i>Prêle des bois</i>	<i>Equisetum sylvaticum</i>			5					
h	Bouton d'or	<i>Ranunculus acris</i>								2
h	Brome des champs	<i>Bromus arvensis</i>	10				20	20		
h	Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>							2	
h	Cirse	<i>Cirsium sp.</i>				10				
h	Crételle	<i>Cynosurus cristatus</i>	5		5					
h	Dactyle aggloméré	<i>Dactylus glomerata</i>	20	30	5	5	10	10	5	10
h	Gaillet commun	<i>Galium mollugo</i>					5	5	10	5
h	Gaillet jaune	<i>Galium verum</i>						5		
h	Géranium découpé	<i>Geranium dissectum</i>		5						
h	<i>Joncs aggloméré</i>	<i>Juncus conglomeratus</i>			5					
h	<i>Laiche</i>	<i>Carex sp.</i>			25					
h	Laiteron des marais	<i>Sonchus arvensis</i>	10	2						
h	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>		5						
h	Liseron des haies	<i>Calystegia sepium</i>		2	5					
h	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>		5			2		5	
h	Oseille des prés	<i>Rumex acetosa</i>	10	2						
h	Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>	10	15	10	10	15	15	25	20
h	Pimprenelle	<i>Sanguisorba minor</i>					5	10		
h	Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>						5		
h	Pissenlit commun	<i>Taraxacum officinale</i>							5	2
h	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	5				2	5	5	5
h	Plantain moyen	<i>Plantago media</i>								10
h	Primevère élevé	<i>Primula elatior</i>						5		
h	Ray-grass	<i>Lolium sp.</i>	5			60			20	25
h	<i>Reine des prés</i>	<i>Filipendula ulmaria</i>		2	5					
h	<i>Renoncule rampante</i>	<i>Ranunculus repens</i>			10		5	5		
h	Renoué du Japon	<i>Fallopia japonica</i>				5				
h	<i>Roseau</i>	<i>Phragmite australis</i>			2					
h	<i>Saule</i>	<i>Salix sp.</i>			2					
h	Scabieuse des champs	<i>Knautia arvensis</i>								5
h	Trèfle des près	<i>Trifolium pratense</i>	5				5	5		
h	Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>							10	5
	sol nu	-	10				5	5		
	Nombre de plante dominante (somme >50%)		5	5	9	1	7	4	4	4
	Dont espèces indicatrices de zones humides		0	0	5	0	1	0	0	0
	Végétation indicatrice de zones humides ?		non	non	oui	non	non	non	non	non

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**.

Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**.

Strates :

A : Arborescente

a : arbustive

h : herbacée

Le point bas de la parcelle (relevé n°3) possède une végétation de zone humide. Les autres relevés ne représentent pas une végétation caractéristique de zone humide.

Sondages pédologiques

n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Profondeur d'apparition			Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
				Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe		
B1	Calcosol	60 cm	Marnes	20 cm	Non	Non	I a	Non
B2	Calcosol	70 cm	Marnes	Surface	40 cm	Non	IV b	Non
B3	Calcosol	80 cm	Marnes	Surface	15 cm	Non	V b	OUI
B4	Calcosol	60 cm	Marnes	20 cm	Non	Non	I a	Non
B5	Calcosol	60 cm	Marnes	20 cm	Non	Non	I a	Non
B6	Calcosol	50 cm	Marnes	20 cm	Non	Non	I a	Non
B7	Calcosol	70 cm	Marnes	20 cm	Non	Non	I a	Non
B8	Calcosol	60 cm	Marnes	15 cm	Non	Non	I a	Non

Le sondage B3 est caractéristique de zone humide. Les autres sondages ne représentent pas un sol caractéristique de zone humide.

A part le labour effectué sur les parcelles 31, 34 et 36, le sol des parcelles correspond à un sol naturel "en place" qui s'est développé sur la roche mère marneuse altérée.

Un excès d'eau n'est détecté qu'au niveau du sondage 3 (présence d'eau en surface le jour de l'étude).

PARCELLES 10, 11, 12, 13, 18 ET 19 SECTION BK

Il s'agit d'un secteur de prairie.

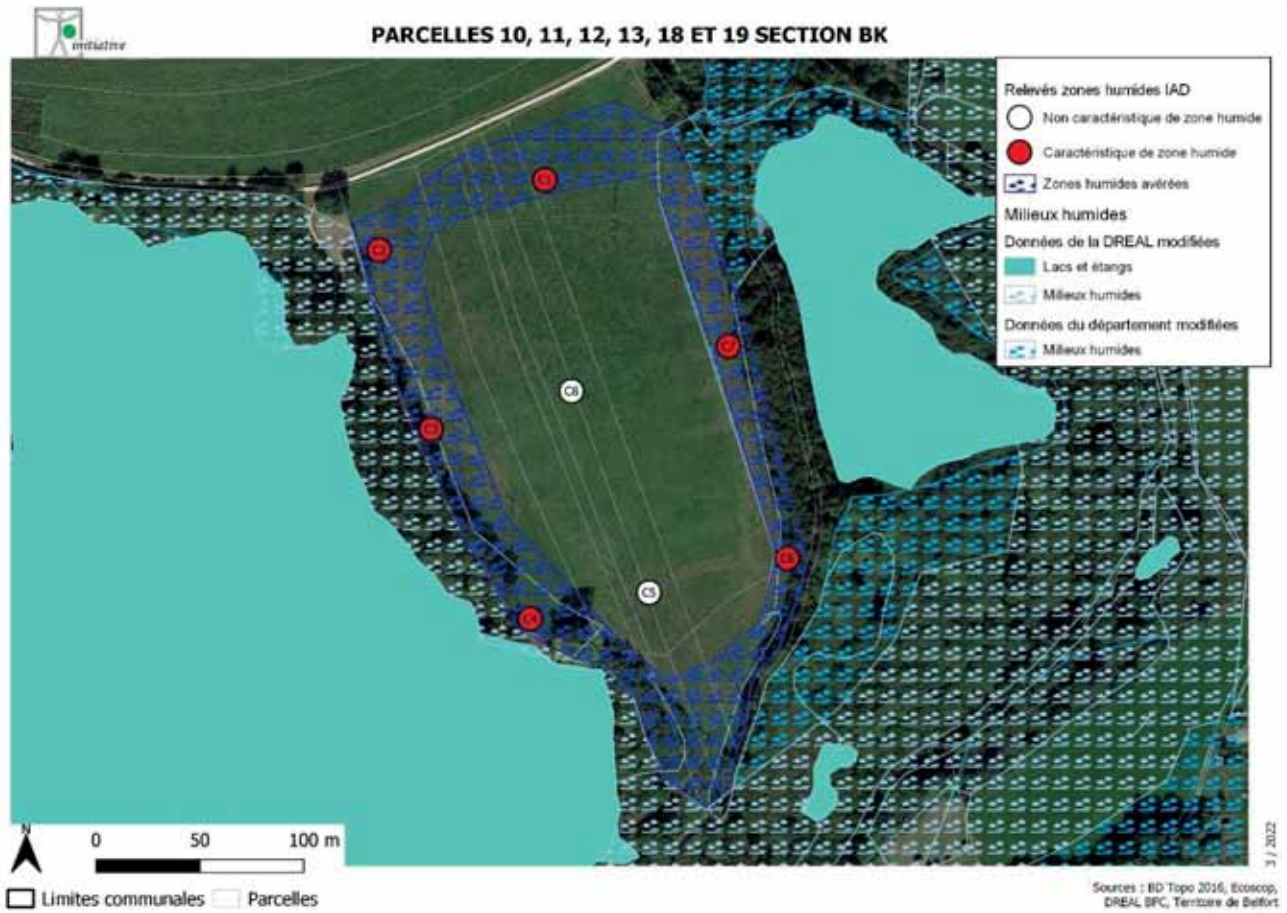


Figure 29 : Relevés et détermination du caractère humide des parcelles 10, 11, 12, 13, 18 et 19 section BK - Source : IAD.



Figure 30 : Vue générale depuis le nord et lisière humides en limites ouest et est – Source : IAD 2018.

↳ Informations générales.

- Type : prairie fraîche à humide
- Code CORINE biotope : 37.241 pâtures à grand joncs
- Altitude (en m) : 364 - 369 m NGF.
- Topographie : Butte artificielle
- Bassin versant : Etang des Forges
- Géologie : Remblais sur Loess, Lehms d'altération et Alluvions actuelles
- Date de prospection : 02/05/2018

↳ Activités humaines.

- Dans la zone : Pâture,
- Aux alentours : Loisir (étang), culture

↳ Régime hydrique :

Les remblais mis en place sont fortement imperméables, entraînant des ruissellements et des stagnations d'eau en fonction de la pente. Sur le sommet de la butte, les précipitations ont tendances à ruisseler vers la périphérie, mais des points bas localisés existent, entraînant la formation de mares temporaires.

Sur la périphérie de la butte, les ruissellements se concentrent et circulent vers l'étang. On notera la présence d'un fossé en limite Ouest.



Figure 31 : traces de stagnation d'eau sur la butte - source : IAD 2018.

↳ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : importante (zones humides en périphérie)
- Fonction biologique : moyenne (pâture permanente jeune avec lisières forestière).
- Valeurs socio-économiques : faible (petite surface de pâture).
- Intérêts patrimoniaux : ZNIEFF de l'étang des Forges.

↳ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : Ognon
- PPRi : pas de cartographie du risque, les bords de l'étang sont inondables

↳ Données floristiques.

(Voir tableau en page suivante)

Prairie "jeune" sur remblai, avec des espèces indicatrices de zone humide par endroits.

→ **Etude pédologique.**

(voir tableau récapitulatif page suivante)

- Sols variés, brun à ocre, limoneux à argileux, hydromorphe en surface, sur pseudogley entre 10 et 30 cm. L'hydromorphie peut être héritée de l'origine des matériaux d'apport (curage de l'étang).

- Classes IV c à V c de la classification GEPPA.

- **Les sols observés sont caractéristiques de zones humides. Cependant, les critères correspondants ne sont pas forcément dus aux conditions actuelles des parcelles (caractères hérités).**

→ **Etat général de la zone et conclusion générale.**

Les sols de la parcelle sont majoritairement issus d'apport extérieur (curage de l'étang), les caractères humides observés ne peuvent donc pas systématiquement être ramenés aux conditions actuelles des parcelles. D'autres indices (stagnation d'eau en surface, végétation) permettent cependant de conclure que les parties basses respectent la définition du code de l'environnement, à savoir des "terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau douce de façon permanente ou temporaire."

La périphérie de la parcelle est donc une zone humide.

Relevés floristiques

Strate	Nom commun	Nom latin	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
h	Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>				5				5
h	Dactyle aggloméré	<i>Dactylus glomerata</i>					15			
h	Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>			15	10	15			15
h	Joncs aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i>	10	10	10	10	5	15	15	
h	Laiche hérissé	<i>Carex hirta</i>	15	10	15	5	10	10	15	15
h	Mousse	<i>Bryophyta sp.</i>			5		10	10	5	
h	Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>	20	20	5				20	10
h	Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>				2	5	2		2
h	Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>	15	10	5	15	5	5		15
h	Trèfle des près	<i>Trifolium pratense</i>	10	15	10	5	20	2		10
	sol nu	-	5	10	15	15	5	40	10	0
	Nombre d'espèces dominantes (somme ≥ 50 %)		3	5	4	6	3	4	3	5
	Dont plantes indicatrices de zone humide		2	3	2	3	0	3	2	2
	Zone humide ?		oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	non

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**.

Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**.

Strates :

A : Arborescente

a : arbustive

h : herbacée

Des espèces indicatrices de zone humide sont présentes sur presque toute la zone étudiée. Cependant, la densité nécessaire pour qualifier la végétation d'humide au sens de l'arrêté n'est atteinte qu'en partie basse, en lisière de la butte de remblai pour les relevés C1, C2, C3, C4, C6 et C7.

Sondages pédologiques

n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Profondeur d'apparition			Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
				Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe		
C1	Rédoxysol anthropique	1 m	Remblais	Surface	pseudogley à 20 cm	Non	Vb	Oui
C2	Rédoxysol	1 m	Alluvion ?	Surface	pseudogley à 20 cm	Non	Vb	Oui
C3	Rédoxysol	1 m	Alluvion ?	Surface	pseudogley à 10 cm	Non	Vb	Oui
C4	Rédoxysol	1 m	Alluvion	Surface	pseudogley à 20 cm	Non	Vb	Oui
C5	Anthroposol	1 m	Remblais	Surface	pseudogley à 20 cm	Non	Vc	(Oui)
C6	Anthroposol	1 m	Remblais	Surface	pseudogley à 40 cm	Non	Va	(Oui)
C7	Anthroposol	1 m	Remblais	Surface	pseudogley 20 cm	Non	Vb	(Oui)
C8	Anthroposol	1 m	Remblais	Surface	pseudogley à 20 cm	Non	Vb	(Oui)

Les remblais issus du curage de l'étang, argileux et limoneux, ont été tassés lors de leur mise en place. Si techniquement ils représentent tous un profil caractéristique de zone humide au sens de l'arrêté, il n'est pas possible de déterminer si ces caractéristiques proviennent de leur origine (fond d'étang) ou de leur position actuelle. **Les sondages indiquant « (oui) » dans la partie sol de zone humide du tableau correspondent à ces anthroposols et ne sont donc pas définis comme caractéristiques de zone humide.**

Seuls les sondages C1 à C4 sont considérés comme caractéristiques de zone humide.

On notera que les remblais sont pollués aux métaux lourds (arsenic, plomb, ...) selon une étude de 2012 de l'ARS.



Figure 32 : Sondage C1 - Source : IAD 2018.



Figure 33 : Sondage C2 - Source : IAD 2018.



Figure 34 : Sondage C3 - Source : IAD 2018.



Figure 35 : Sondage C4 - Source : IAD 2018.



Figure 36 : Sondage C5 - Source : IAD 2018.



Figure 37 : Sondage C6 - Source : IAD 2018.



Figure 38 : Sondage C7 - Source : IAD 2018.



Figure 39 : Sondage C8 - Source : IAD 2018.

PARCELLES 12, 21, 22 ET 95 SECTION BH

Il s'agit de parcelles de prairies, bosquet et de jardins.

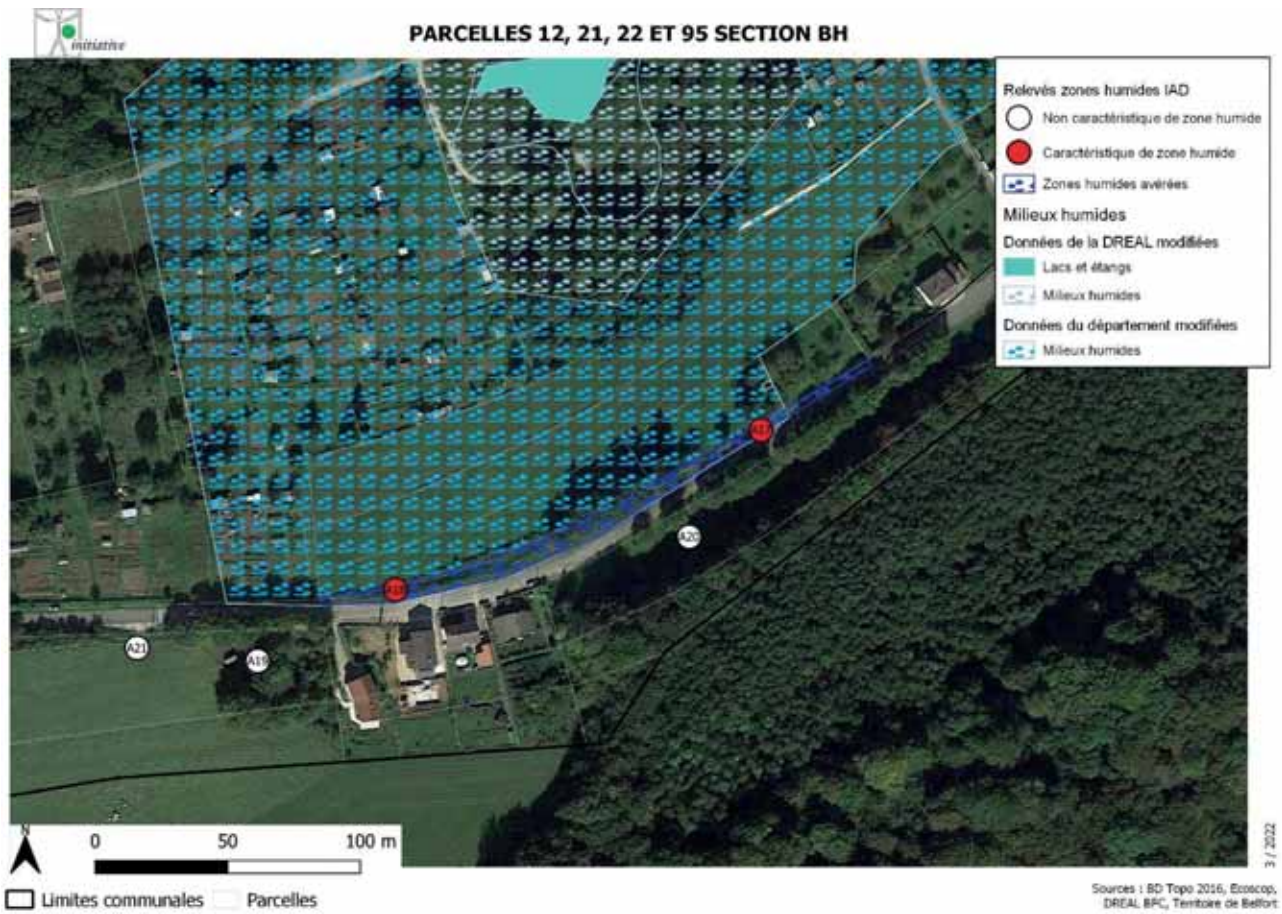


Figure 40 : Relevés et détermination du caractère humide des parcelles 12, 21, 22 et 95 section BH - Source : IAD.



Figure 41 : Vue sur l'est (à gauche) et l'ouest (à droite) des parcelles - Source : IAD 2021.

- **Informations générales :**
 - Type : prairie et bosquet.
 - Code CORINE biotope : prairie mésophile (38.1), jardins (85.3), bosquet (84.3).
 - Superficie de la zone étudiée = 3 800 m².
 - Altitude (en m) : 383 à 390 m.
 - Topographie : pente générale de 5% descendant vers le sud-ouest.
 - Bassin versant : la Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges.
 - Géologie : Calcaire marneux.
 - Date de prospection : 08/07/2021 et 06/10/2021.

- **Flore :**
Végétation non indicatrice de zone humide.

- **Etude pédologique :**
Sol caractéristique de zone humide pour la partie nord des sondages. Sol limono-marneux, non caractéristique de zone humide pour le sud de la zone.

- **Régime hydrique :**
Les précipitations s'infiltrent à la parcelle pour la partie sud et ruissellent dans le sens de la pente vers la partie nord du secteur classé en zone humide.

- **Activités humaines :**
 - Dans la zone : prairies de fauche, jardins.

- **Fonctions écologiques, valeurs socio-économiques, ... :**
 - Fonction hydrologique : faible à forte dans le secteur humide.
 - Fonction biologique : moyenne à faible (prairie permanente et bocage).
 - Valeurs socio-économique : moyenne (zone agricole).
 - Intérêts patrimoniaux : aucun.

- **Etat général de la zone et conclusion :**
Prairie permanente mésophile non humide pour les parcelles du sud et prairie humide pour les parcelles au nord. Les relevés des parcelles nord ont été effectués en bordure de chemin pour éviter l'intrusion dans les jardins. Ces relevés ont été réalisés dans la partie la plus haute de ces parcelles 21 et 22 et le reste des parcelles est donc certainement humide également.

Relevés floristiques

Strate	Nom vernaculaire	Nom scientifique	A17	A18	A19	A20	A21
A	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>			30		
A	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>			40		
A	Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>			30		
a	Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>			40		
a	Charme commun	<i>Carpinus betulus</i>			10		
a	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>			20		
a	Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>			10		
a	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>			30		
a	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>			10		
h	Bouton d'or	<i>Ranunculus acris</i>				+	
h	Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>				5	
h	Centaurée noire	<i>Centaurea nigra</i>				+	
h	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>			5		
h	Colchique d'automne	<i>Colchicum autumnale</i>					5
h	Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>			5		
h	Fétuque des prés	<i>Festuca pratensis</i>	30	35			
h	Gaillet commun	<i>Galium mollugo</i>				5	5
h	Géranium découpé	<i>Geranium dissectum</i>				10	5
h	Géranium mou	<i>Geranium molle</i>	10	15			
h	Herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	+				
h	Jouet-du-Vent	<i>Apera spica-venti</i>					5
h	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>			20		
h	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>			5		
h	Noyer commun	<i>Juglans regia</i>	+				
h	Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>					10
h	Pissenlit commun	<i>Taraxacum officinale</i>	2	+			5
h	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	5	10		15	5
h	Plantain moyen	<i>Plantago media</i>	10	5		5	
h	Ray Grass	<i>Lolium ssp</i>	20	15		20	25
h	Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>	5	+		2	
h	Ronce commune	<i>Rubus fruticosus</i>			50		
h	Scandix Peigne-de-Vénus	<i>Scandix pecten-veneris</i>	5	5			
h	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>			5		
h	Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i>	10			5	
h	Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	5	10			
	Mousse	<i>Bryophyta sp.</i>				10	
	sol nu				10		
	Nombre de plante dominante (somme >50%)		3	3	8	4	8
	Dont espèces indicatrices de zones humides		0	0	0	0	0
	Végétation indicatrice de zones humides ?		non	non	non	non	non

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**.

Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**.

Strates :

A : Arborescente

a : arbustive

h : herbacée

Les relevés floristiques ne sont pas caractéristiques de zone humide.

Sondages pédologiques

n° profil	Profondeur atteinte	Substrat	Tâches oxydo-réduction	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide d'après l'arrêté
A17	1.2 m	Alluvions	Surface	pseudogley à 10 cm	1 m	V c	OUI
A18	1.2 m	Alluvions	Surface	pseudogley à 10 cm	1 m	V c	OUI
A19	0.6 m	Marnes	NON	NON	NON	I a	NON
A20	0.9 m	Marnes	NON	NON	NON	I a	NON
A21	0.6 m	Marnes	NON	NON	NON	I b	NON

Les sondages pédologiques A17 et A18 sont caractéristiques de zone humide. Les sondages A19 à A21 ne sont pas caractéristiques.



Figure 42 : Sondage A17 - Source : IAD 2021.



Figure 43 : Sondage A18 - Source : IAD 2021.



Figure 44 : Sondage A19 - Source : IAD 2021.



Figure 45 : Sondage A20 - Source : IAD 2021.



Figure 46 : Sondage A21 - Source : IAD 2021.

- **Informations générales :**
 - Type : prairie.
 - Code CORINE biotope : prairie mésophile (38.1).
 - Superficie de la zone étudiée = 48 200 m².
 - Altitude (en m) : 368 à 376 m.
 - Topographie : pente générale de 5% descendant vers le sud-ouest.
 - Bassin versant : la Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges.
 - Géologie : Calcaire, Muschelkalk et alluvions anciennes.
 - Date de prospection : 08/07/2021 et 06/10/2021.

- **Flore :**
Végétation non indicatrice de zone humide.

- **Etude pédologique :**
Sol limono-marneux, calcaire **non caractéristique de zone humide.**

- **Régime hydrique :**
Les précipitations s'infiltrent à la parcelle et ruissellent dans le sens de la pente.

- **Activités humaines :**
 - Dans la zone : prairies de fauche, pâtures.

- **Fonctions écologiques, valeurs socio-économiques, ... :**
 - Fonction hydrologique : faible.
 - Fonction biologique : moyenne à faible (prairie permanente et bocage).
 - Valeurs socio-économique : moyenne (zone agricole).
 - Intérêts patrimoniaux : aucun.

- **Etat général de la zone et conclusion :**
Prairie permanente mésophile non humide.

Relevés floristiques

Str	Nom vernaculaire	Nom scientifique	A22	A23	A24	A25	A26	A27	A28	A29	A30	A31	A32
A	Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>		100									
a	Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>		60									
a	Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>		40									
h	Agrostis capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>			5		+						
h	Bouton d'or	<i>Ranunculus acris</i>	5	+	5	+	5	+		+	5	+	5
h	Centauree noire	<i>Centaurea nigra</i>				2		5		2		+	+
h	Gailllet commun	<i>Galium mollugo</i>		10	5	10	5	5	10	10	15	10	5
h	Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>	20		25	15	10	25	15	20	10	20	25
h	Pissenlit commun	<i>Taraxacum officinale</i>		10	10	5	+	5	10	5	5	15	10
h	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	10	5	5	10	+	5	10	10	5	5	10
h	Plantain moyen	<i>Plantago media</i>	5	5	10	10	5	10	5	5	10	5	5
h	Ray Grass	<i>Lolium ssp</i>	30	30	30	25	25	30	30	30	25	20	20
h	Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	5			10	15	+	10	5	10	5	+
h	Scabieuse des champs	<i>Knautia arvensis</i>	10	+	+			+					
h	Séneçon de Jacob	<i>Jacobaea vulgaris</i>		5			5		5				+
h	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>		15		10	20	5	5	5	10	15	15
h	Ronce bleue	<i>Rubus caesius</i>		10									
Nombre de plante dominante (somme >50%)			4	8	2	5	3	2	6	2	6	4	3
Dont espèces indicatrices de zones humides			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Végétation indicatrice de zones humides ?			non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**.

Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**.

Strates :

A : Arborescente

a : arbustive

h : herbacée

Les relevés floristiques ne sont pas caractéristiques de zone humide.

Sondages pédologiques

n° profil	Profondeur atteinte	Substrat	Tâches oxydo-réduction	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide d'après l'arrêté
A22	0.8 m	Marnes	NON	NON	NON	I a	NON
A23	0.8 m	Marnes	NON	NON	NON	I a	NON
A24	0.9 m	Marnes	NON	NON	NON	I a	NON
A25	0.6 m	Marnes	NON	NON	NON	I a	NON
A26	1 m	Marnes	70 cm	NON	NON	I b	NON
A27	1.1 m	Marnes	65 cm	NON	NON	II a	NON
A28	0.9 m	Marnes	70 cm	NON	NON	I b	NON
A29	1 m	Marnes	60 cm	NON	NON	I b	NON
A30	0.8 m	Marnes	NON	NON	NON	I a	NON
A31	1 m	Marnes	80 cm	NON	NON	I b	NON
A32	0.9 m	Marnes	NON	NON	NON	I a	NON

Aucun sondage pédologique n'est caractéristique de zone humide.



Figure 49 : Sondage A22 - Source : IAD 2021.



Figure 50 : Sondage A24 - Source : IAD 2021.



Figure 51 : Sondage A27 - Source : IAD 2021.

PARCELLES 80, 234, 64, 65,, 94, 95, 256, 257, 381, 382 ET 383 SECTION BC

Informations générales :

- Type : Trois secteurs distincts ont été étudiés :
 - Deux parcelles constructibles occupées par une friche (n°80 et 234)
 - Un secteur boisé (n°94, 95, 256 et 257)
 - Un secteur de jardin (n° 381, 382 et 383)
- Code CORINE biotope : prairie mésophile (38.1), friche (87.1), jardins (85.3), bosquet (84.3), ce dernier pouvant être rapproché d'un Bois de Frênes et d'Aulnes à hautes herbes (44.332).
- Superficie de la zone étudiée = 15 000 m².
- Altitude (en m) : 368.5 à 374 m NGF.
- Topographie : 3 % vers l'Ouest.
- Bassin versant "FRDR628a" : la Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges.
- Géologie : Alluvions (Fz) et Dolomie, marne grise (t4)
- Dates de prospection : 06, 12, 14 et 23 juin 2023

- **Flore :**

Végétation mésophile sur les jardins, présence de quelques espèces indicatrices sur les friches.

Sous-bois indicateur de zone humide au niveau du bosquet.

- **Etude pédologique :**

Les terrains des parcelles 381,382 et 383 ont été remblayés avec des matériaux terreux lors de la réalisation des pavillons. Le secteur boisé, non remblayé, est plus bas de 50 cm à 1 m. le sol naturel présent à ce niveau est humide. Les parcelles 80 et 234 ont été en partie remblayées.

- **Régime hydrique :**

Les précipitations génèrent des ruissellements de surface vers le réseau de fossé. Infiltration possible dans les remblais.

- **Activités humaines :**

- Dans la zone : jardins, friches.
- Aux alentours : pavillons.

- **Fonctions écologiques, valeurs socio-économiques, ... :**

- Fonction hydrologique : forte (boisement humide).
- Fonction biologique : moyenne (prairie permanente et bosquet).
- Valeurs socio-économique : faible (friche) à moyenne (jardin).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

- **Statut et gestion :**

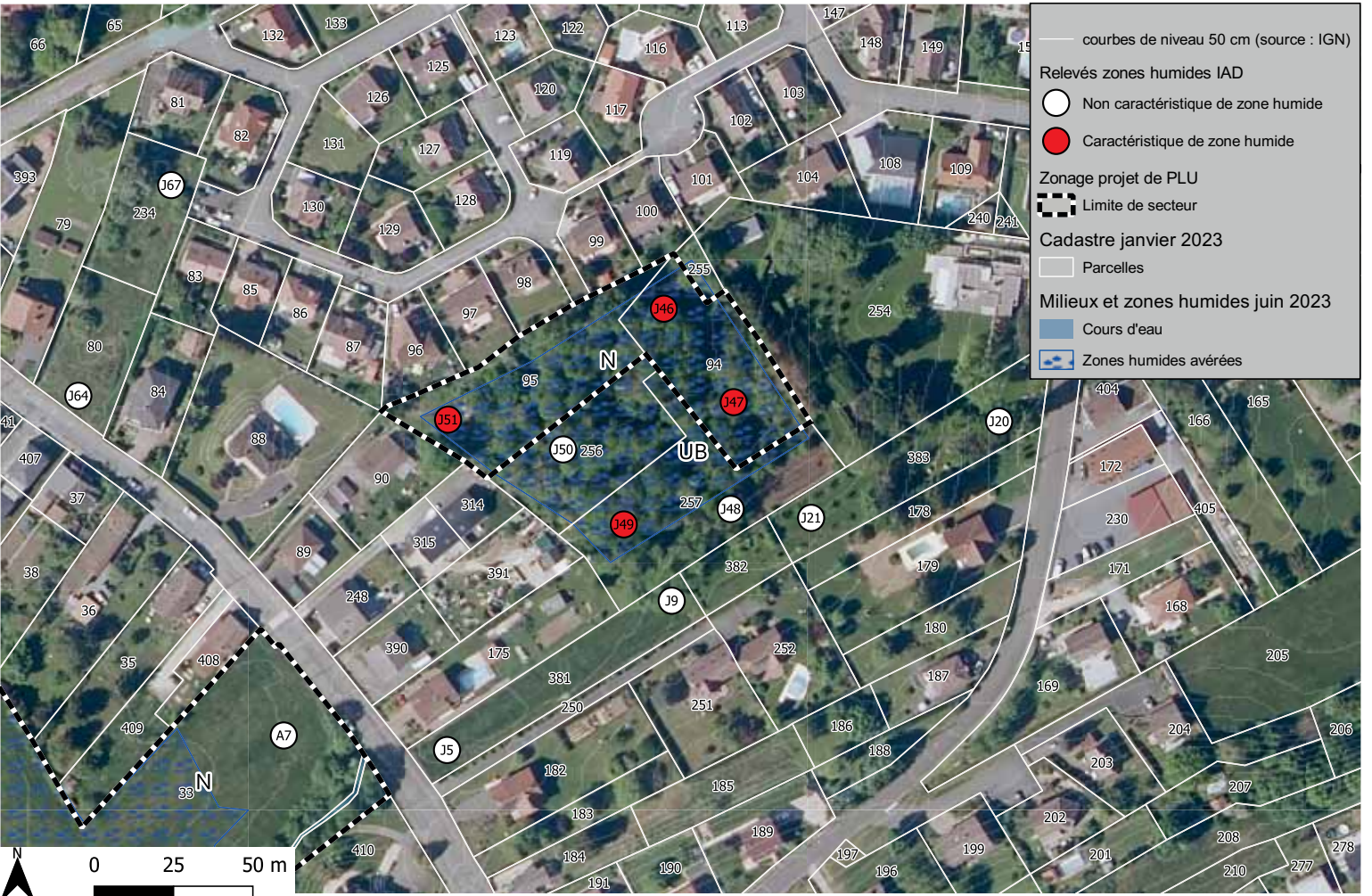
- Régime foncier : propriété privée.
- SAGE : Allan

- **Etat général de la zone :**

Le bosquet qui persiste au sein des lotissements est une zone humide d'après le critère sol et en partie flore. Soit une surface de zone humide de 5 700 m² environ.



PARCELLES 80, 234, 64, 65, 256, 257, 381, 382, 383 section BC



Sources : BD Topo 2016, Ecoscop, DREAL BFC, Territoire de Belfort

Relevés floristiques

strate	nom commun	nom latin	J5	J9	J20	J21	J44	J45	J46	J47	J48	J49	J50	J51	J64	J67
A	Aubépine à style bombé	<i>Crataegus x subsphaerica</i>								15%		10%				
A	Aulne	<i>Alnus sp</i>								30%						
A	Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>								15%						
A	Meriser	<i>Prunus avium</i>										15%				
A	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>								20%		30%				
h	Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>														5%
h	Armoise commune	<i>Artemisia vulgari</i>												15%		
h	Avoine élevée	<i>Arrhenatus elatius</i>				15%										
h	Benoite commune	<i>Geum urbanum</i>								25%						
h	Crételle des près	<i>Cynosurus cristatus</i>					10%	5%								
h	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	15%	15%		15%	15%	10%								20%
h	Épilobe à grandes fleurs	<i>Epilobium hirsutum</i>							20%					10%		
h	Frutier rejet	<i>Prunus sp</i>										20%				
h	Gailllet commun	<i>Galium mollugo</i>				5%										
h	Gailllet gratteron	<i>Galium aparine</i>														5%
h	Géranium herbe à robert	<i>Geranium robertianum</i>				5%										
h	Grande ortie	<i>Urtica dioica</i>							20%							
h	Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	15%													
h	Jonc diffus	<i>Juncus effusus</i>					5%	5%								10%
h	Laiche fausse brize	<i>Carex brizoides</i>														25%
h	Lierre	<i>Hedera helix</i>											10%			
h	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>														5%
h	Liseron des champs	<i>Convulvulus arvensis</i>						5%								
h	Mousse	<i>Bryophta sp.</i>					15%	5%					15%			
h	Oseille aggloméré	<i>Rumex conglomeratus</i>		5%												
h	Pâquerette	<i>Bellis perrenis</i>			5%											
h	Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>			15%											
h	Pâturin des bois	<i>Poa nemoralis</i>			15%	10%										
h	Pâturin des marais	<i>Poa palustris</i>								20%						
h	Pâturin des près	<i>Poa pratensis</i>	15%	15%			10%									
h	Peuplier rejet	<i>Populus sp.</i>					5%	15%								
h	Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>				5%										
h	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>		5%		5%	5%									
h	Potentille érigée	<i>Potentilla erecta</i>	10%	5%	15%	15%		5%								
h	Reine des prés	<i>Filipendula ulmaria</i>								15%						10%
h	Renoncule acre	<i>Ranunculus acris</i>		10%	5%		10%	10%								
h	Ronce commune	<i>Rubus fruticosus</i>		5%					50%		90%	30%	30%	15%		15%
h	sol nu	na	5%		5%			5%		40%		30%	20%			
h	Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i>	5%	5%												
h	Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>			5%	5%										
h	Vesce hirsute	<i>Vicia hirsuta</i>	5%	5%												
h	Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i>	15%				10%									
	Plantes dominantes (somme >50 %)		0	1	0	0	6	8	3	5	1	5	3	3	Na	6
	Dont plantes indicatrices zone humide		4	9	6	4	0	2	1	3	0	0	0	1	Na	1
	Flore indicatrice ?		non	non	non	non	non	non	non	oui	non	non	non	non	Na	non

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**. Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**.

La part de sol nu est donnée à titre indicatif.

Strates :

- A : Arborescente
- a : arbustive
- h : herbacée

Pour le point J64, sans autorisations, il n'a pas été pénétré sur la parcelle. En bord de route, la végétation n'était pas représentative (remblai récent). Pour le point J67, le relevé a été fait en bord de route (pas d'autorisation).

Sondages pédologiques

n° profil	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Tâches oxydo-réduction	Caractère humide (pseudogley)	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide d'après l'arrêté
J5	Fluvisol	120 cm	alluvions	30 cm	non	non	la	non
J9	Fluvisol	80 cm	alluvions	40 cm	non	non	la	non
J20	Fluvisol	120 cm	alluvions	non	non	non	l a	non
J21	Fluvisol	120 cm	alluvions	non	non	non	l a	non
J46	Rédoxysol	120 cm	alluvions	0cm	20 cm	non	Vb	Oui
J47	Rédoxysol	120 cm	alluvions	20 cm	20 cm	non	Vc	Oui
J48	Anthroposol	30cm	remblais	non	non	non	la	non
J49	Rédoxysol	120 cm	alluvions	20 cm	20 cm	non	Vc	Oui
J50	Fluvisol	120 cm	alluvions	40 cm	40 cm	non	IVc	non
J51	Rédoxysol	120 cm	alluvions	20 cm	20 cm	non	Vc	Oui
J64	Anthroposol		remblais					non
J67		pas de sondage						

Pour les points J64 et J67, n'ayant pas eu d'autorisation de passage, il n'y a pas eu de sondage. Pour le point J64, un remblai récent grossier était cependant visible en surface, en bord de route, sur une vingtaine de mètres de large.

PARCELLES 28 SECTION BC ET 1293 SECTION BI

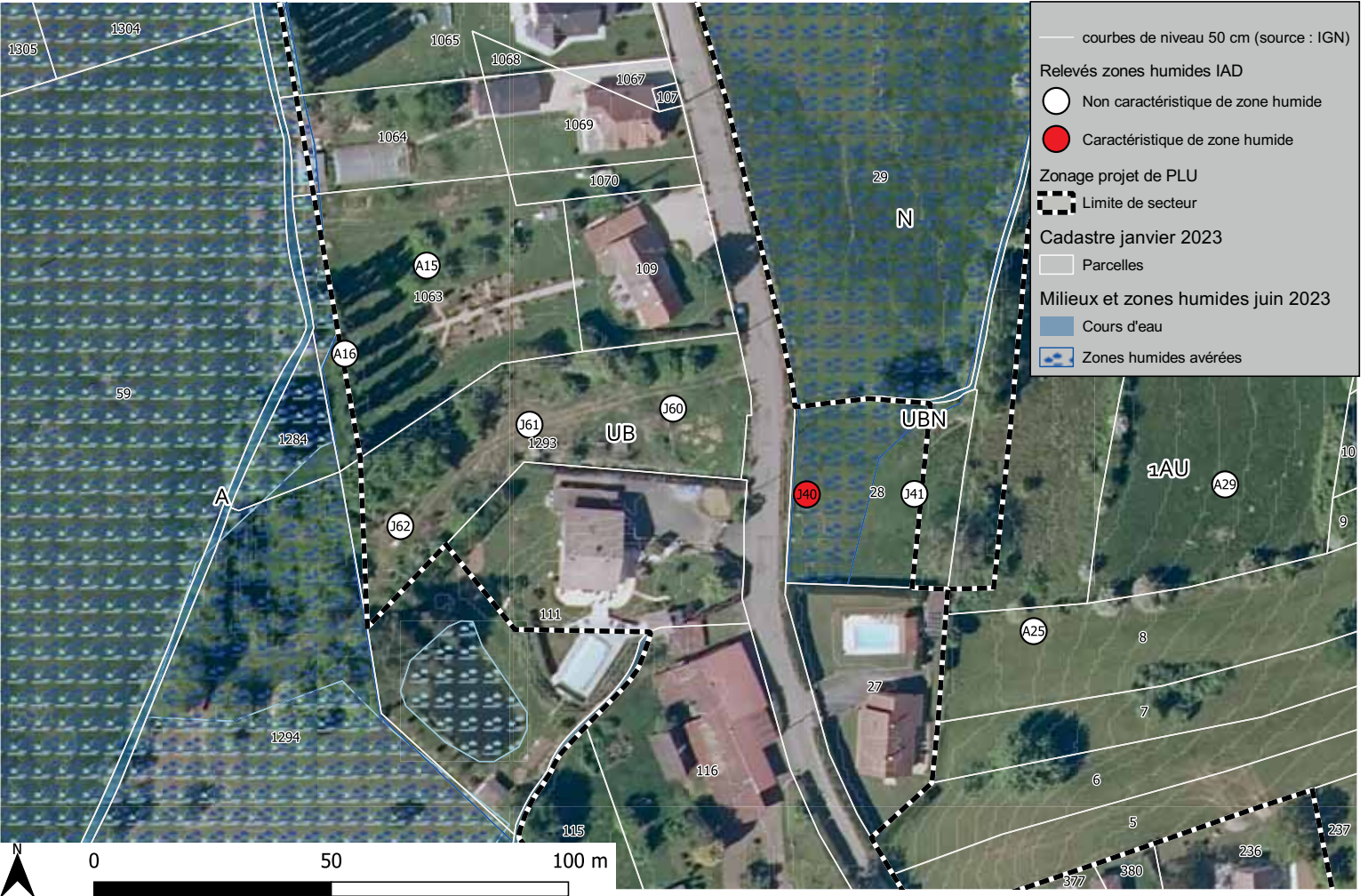
Informations générales :

- Type : Deux secteurs distincts ont été étudiés :
 - la parcelle 28 est occupée par une prairie permanente
 - la parcelle 1293 est occupée par une friche
 - Code CORINE biotope : prairie mésophile (38.1) et friche (87.1),
 - Superficie de la zone étudiée = 3 200 m².
 - Altitude (en m) : 368.5 à 374 m NGF.
 - Topographie : plane
 - Bassin versant "FRDR628a" : la Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges.
 - Géologie : Alluvions (Fz)
 - Dates de prospection : 06, 12, 14 et 23 juin 2023
- **Flore :**
Végétation mésophile, tant pour la prairie que la friche.
 - **Etude pédologique :** La parcelle 1293 est entièrement remblayée. Sur la parcelle 28, sol indicateur de zone humide en bord de route, à l'Ouest. Il est plus sain en limite Est.
 - **Régime hydrique :**
Ruissellement de surface vers les fossés et cours d'eau.
 - **Activités humaines :**
 - Dans la zone : prairie, friches
 - Aux alentours : pavillons
 - **Fonctions écologiques, valeurs socio-économiques, ... :**
 - Fonction hydrologique : forte pour partie (zone humide).
 - Fonction biologique : moyenne (prairie permanente, arbres en limite).
 - Valeurs socio-économique : faible (zone agricole de faible superficie, friche).
 - Intérêts patrimoniaux : aucun.
 - **Statut et gestion :**
 - Régime foncier : propriété privée.
 - SAGE : Allan
 - **Etat général de la zone :**

La moitié Ouest de la parcelle 28 est humide, soit une surface de 700 m² environ.



PARCELLES 28 section BC et 1293 SECTION BI



- courbes de niveau 50 cm (source : IGN)
- Relevés zones humides IAD
 - Non caractéristique de zone humide
 - Caractéristique de zone humide
- Zonage projet de PLU
 - ▬ Limite de secteur
- Cadastre janvier 2023
 - ▭ Parcelles
- Milieux et zones humides juin 2023
 - ▭ Cours d'eau
 - ▭ Zones humides avérées

Sources : BD Topo 2016, Ecoscop, DREAL BFC, Territoire de Belfort

Relevés floristiques

Strate	nom commun	nom latin	J40	J41	J60	J61	J62
h	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>		10%	Broyée		
h	Noisetier rejet	<i>Corylus avellana</i>					10%
h	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>				15%	15%
h	Cabaret des oiseaux	<i>Dipsacus fullonum</i>				5%	
h	Gaillet commun	<i>Galium mollugo</i>				10%	15%
h	Millepertuis perforé	<i>Hypericum maculatum</i>				20%	10%
h	Ray grass	<i>Lolium sp</i>	10%	15%			
h	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>		5%			
h	sol nu	na	5%	10%			
h	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	15%	10%			
h	Potentille érigée	<i>Potentilla erecta</i>				5%	
h	Renoncule acre	<i>Ranunculus acris</i>	20%	10%			
h	Ronce commune	<i>Rubus fruticosus</i>				15%	20%
h	Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	5%	15%			
	Plantes dominantes (somme >50 %)		4	5	Na	3	3
	Dont plantes indicatrices zone humide		0	0		0	0
	Flore indicatrice ?		non	non		non	non

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**. Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**.

La part de sol nu est donnée à titre indicatif.

Strates :

A : Arborescente

a : arbustive

h : herbacée

Pour le point J60, la végétation avait été broyée juste avant le passage. Elle n'a pas pu faire l'objet d'un relevé.

Sondages pédologiques

n° profil	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Tâches oxydo-réduction	Caractère humide (pseudogley)	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide d'après l'arrêté
prairie	J40	Rédoxysol	120cm	alluvions	20cm	20cm	non	Vc
prairie	J41	Fluviosol	120cm	alluvions	50cm	50cm	non	IIIb
friche	J60	Anthroposol	15 cm	remblais	non	non	non	la
friche	J61	Anthroposol	15 cm	remblais	non	non	non	la
friche	J62	Anthroposol	15cm	remblais	non	non	non	la

PARCELLES 268 SECTION BC ET 216, 218, 219, 60 ET 65 SECTION BR

Informations générales :

- Type : Deux jardins, une friche boisée et une prairie pâturée
- Code CORINE biotope : prairie mésophile (38.1), bosquet (84.3) et Jardin (85.3)
- Superficie de la zone étudiée = 8 100 m².
- Altitude (en m) : 370 à 379 m NGF.
- Topographie : pente vers le Sud-Sud-Ouest
- Bassin versant "FRDR628a" : la Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges.
- Géologie : Dolomies, marnes et grés coquilliers.
- Dates de prospection : 06, 12, 14 et 23 juin 2023

- **Flore :**

Malgré la présence de quelques essences indicatrices de zone humide, la végétation est globalement mésophile.

- **Etude pédologique :** la parcelle 268 a été remblayée lors de la réalisation des pavillons environnants. Pour les parcelles dans la pente, il y a présence d'un sol profond, hydromorphe en profondeur. Les pseudogleys apparaissent cependant en dessous des 25 premiers centimètres. Les sols ne sont donc pas indicateurs de zone humide au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié.

- **Régime hydrique :**

Ruissellement de surface vers les fossés et cours d'eau, infiltration possible dans les remblais.

- **Activités humaines :**

- Dans la zone : prairie, friches, jardins
- Aux alentours : pavillons

- **Fonctions écologiques, valeurs socio-économiques, ... :**

- Fonction hydrologique : faible (ruissellement).
- Fonction biologique : moyenne (friche boisée, jardin arboré).
- Valeurs socio-économique : moyen (jardin).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

- **Statut et gestion :**

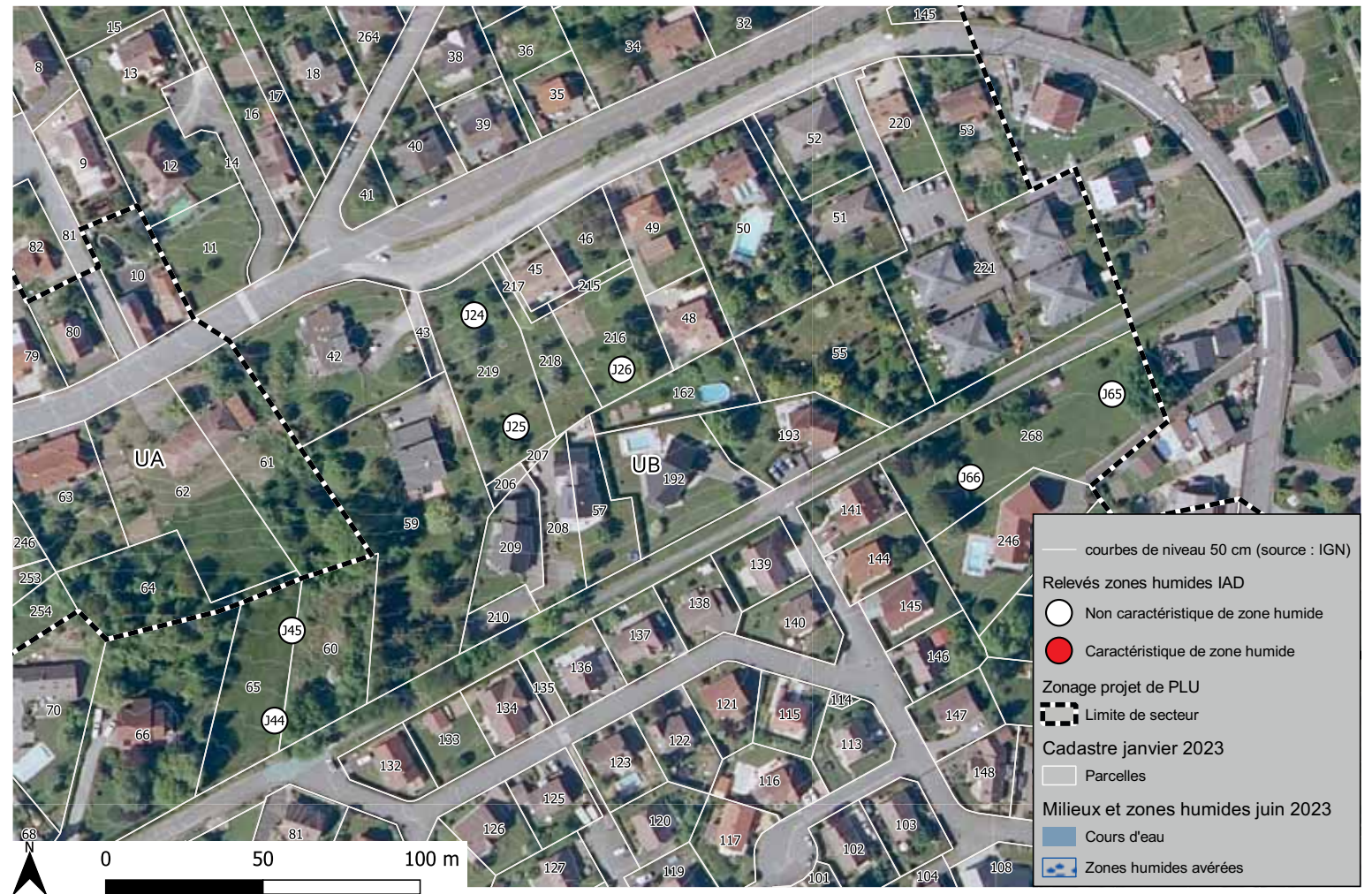
- Régime foncier : propriété privée.
- SAGE : Allan

- **Etat général de la zone :**

Absence de zone humide sur ce secteur.



PARCELLES 268 section BC et 216, 218, 219, 60 et 65 section BR



Sources : BD Topo 2016, Ecoscop, DREAL BFC, Territoire de Belfort

Relevés floristiques

	nom commun	nom latin	J 24	J 25	J 26	J 44	J 45	J 65	J 66
h	Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i>				10%			
h	Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	10%	10%	5%				
h	Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>						15%	10%
h	Mousse	<i>Bryophta sp.</i>	5%	5%		15%	5%	10%	15%
h	Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>					5%		
h	Crépide	<i>Crepis sp.</i>	5%	5%	5%				
h	Crételle des prés	<i>Cynosurus cristatus</i>				10%	5%		
h	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	15%		10%	15%	10%		
h	Géranium herbe à robert	<i>Geranium robertianum</i>		5%					
h	Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>						10%	15%
h	Jonc diffus	<i>Juncus effusus</i>				5%	5%		
h	Ray grass	<i>Lolium sp</i>	15%					15%	15%
h	Luzule champêtre	<i>Luzula campestris</i>						5%	5%
h	Lysimaque nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>	5%	15%	10%				
h	sol nu	<i>na</i>					5%	10%	5%
h	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	5%	5%		5%			
h	Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	10%		10%	10%			
h	Peuplier rejet	<i>Populus sp.</i>				5%	15%		
h	Potentille érigée	<i>Potentilla erecta</i>	5%		5%		5%	15%	15%
h	Pimprenelle	<i>Poterium sanguisorba</i>		10%					
h	Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>						15%	10%
h	Renoncule acre	<i>Ranunculus acris</i>				10%	10%		
	Plantes dominantes (somme >50 %)		4	7	6	6	8	6	6
	Dont plantes indicatrices zone humide		0	1	1	0	2	0	0
	Flore indicatrice ?		non	non	non	non	non	non	non

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**. Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**. La part de sol nu est donnée à titre indicatif.

Strates :

- A : Arborescente
- a : arbustive
- h : herbacée

Sondages pédologiques

n° profil	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Tâches oxydo-réduction	Caractère humide (pseudogley)	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide d'après l'arrêté
J24	Colluviosol	1.2 m	colluvions	70 cm	70 cm	non	III b	non
J25	Colluviosol	80cm	colluvions	40cm	40cm	non	IV c	non
J26	Colluviosol	80cm	colluvions	40cm	40 cm	non	IV c	non
J44	Colluviosol	120cm	colluvions	25cm	25cm	non	IVc	non
J45	Colluviosol	120cm	colluvions	0cm	25cm	non	IVc	non
J65	Anthroposol	60cm	remblais	non	non	non	la	non
J66	Anthroposol	30 cm	remblais	non	non	non	la	non

PARCELLES 1264 ET 1265 SECTION BI

Informations générales :

- Type : jardin
- Code CORINE biotope : Jardin (85.3)
- Superficie de la zone étudiée = 1400 m².
- Altitude (en m) : 370 m NGF.
- Topographie : plane
- Bassin versant "FRDR628a" : la Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges.
- Géologie : Limons, Loess, Lehms
- Dates de prospection : 06, 12, 14 et 23 juin 2023

- **Flore :**

Végétation mésophile.

- **Etude pédologique :** Sol sur colluvions mélangés, en bas de versant, hydromorphe en profondeur. Présence d'une légère noue concentrant les ruissellements, et correspond à la limite entre les parcelles.

- **Régime hydrique :**

Ruissellement de surface vers les fossés et cours d'eau.

- **Activités humaines :**

- Dans la zone : jardins
- Aux alentours : pavillons, terrains de sport

- **Fonctions écologiques, valeurs socio-économiques, ... :**

- Fonction hydrologique : faible (ruissellement).
- Fonction biologique : moyenne (jardin arboré).
- Valeurs socio-économique : moyen (jardin).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

- **Statut et gestion :**

- Régime foncier : propriété privée.
- SAGE : Allan

- **Etat général de la zone :**

Absence de zone humide sur ce secteur.



PARCELLES 1264 et 1265 section BI

— courbes de niveau 50 cm (source : IGN)

Relevés zones humides IAD

- Non caractéristique de zone humide
- Caractéristique de zone humide

Zonage projet de PLU

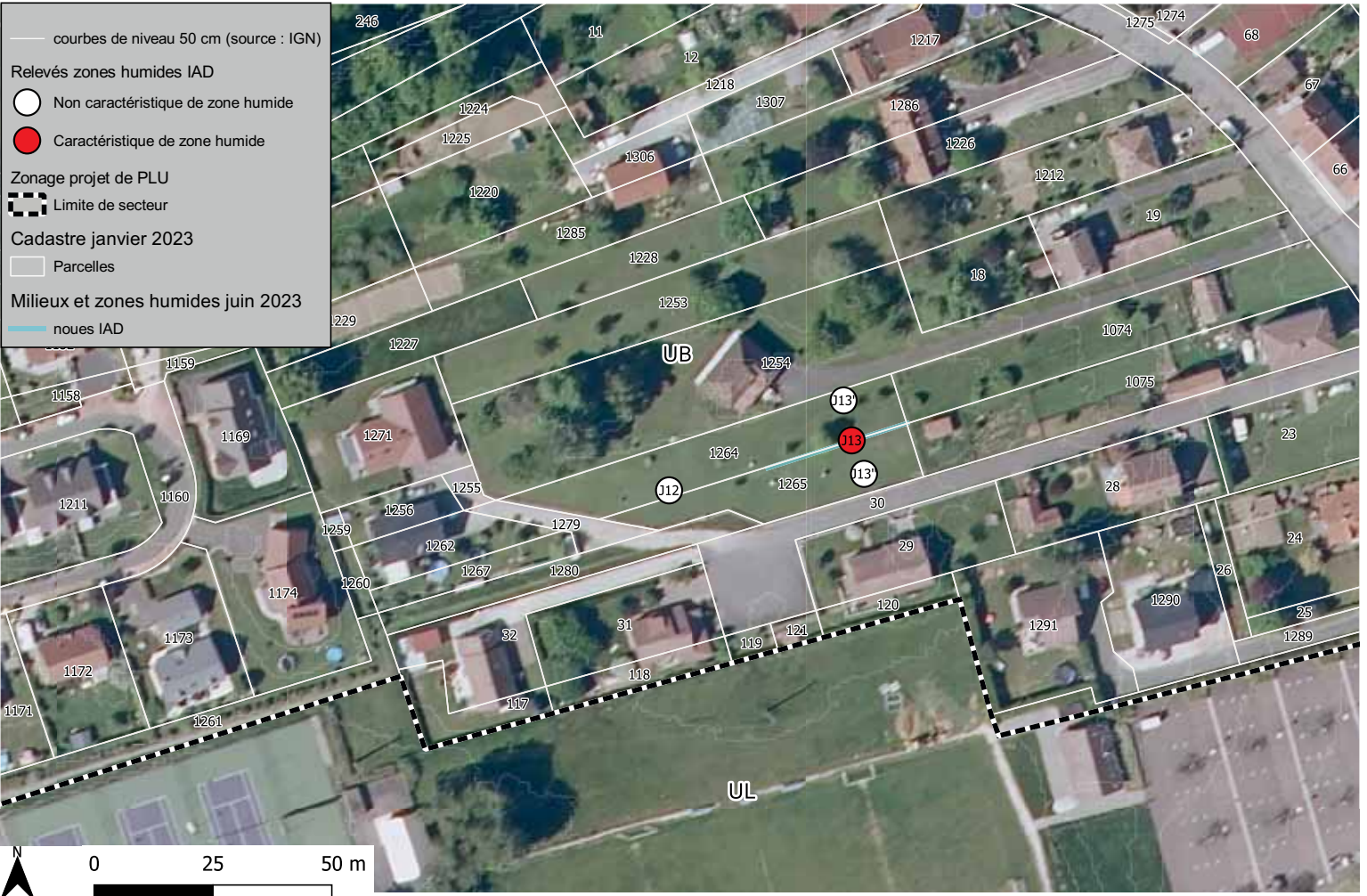
- ▬ Limite de secteur

Cadastre janvier 2023

- ▭ Parcelles

Milieux et zones humides juin 2023

- noues IAD



Sources : BD Topo 2016, Ecoscop, DREAL BFC, Territoire de Belfort

Relevés floristiques

Strate	Nom commun	Nom latin	J 12	J 13
h	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	5%	5%
h	Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	10%	
h	Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	10%	
h	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	5%	5%
h	Luzule champêtre	<i>Luzula campestris</i>	5%	
h	Piloselle	<i>Pilosella officinarum</i>		5%
h	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	10%	15%
h	Potentille érigée	<i>Potentilla erecta</i>	5%	10%
h	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	2%	
h	Renoncule acre	<i>Ranunculus acris</i>		5%
h	Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i>	5%	
h	Tréfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	5%	5%
h	Véronique agreste	<i>Veronica agrestis</i>	5%	
	Plantes dominantes (somme >50 %)		10	7
	Dont plantes indicatrices zone humide		0	0
	Flore indicatrice ?		non	non

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**. Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**. La part de sol nu est donnée à titre indicatif.

Strates :

A : Arborescente

a : arbustive

h : herbacée

Sondages pédologiques

n° profil	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Tâches oxydo-réduction	Caractère humide (pseudogley)	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide d'après l'arrêté
J12	Colluviosol	120 cm	alluvions	surface	30cm	non	IV c	non
J13	Colluviosol	50 cm	alluvions	0 cm	0 cm	non	Vc	Oui
J13'	Colluviosol	50cm	alluvions	non	non	non	la	non
J13''	Colluviosol	50 cm	alluvions	non	non	non	la	non

Pour J13, plusieurs sondages ont été réalisés pour délimiter le secteur de sol humide. Il s'agit d'une noue linéaire et il n'y a pas de zone humide surfacique.

PARCELLES 87, 88 ET 227 SECTION BR, 150, 28, 23, 157, 154, 255, 2, 241 ET 13 SECTION BS

Informations générales :

- Type : jardin, friche sur ancien jardin
- Code CORINE biotope : Jardin (85.3), friche (87.1)
- Superficie de la zone étudiée = 21 300 m².
- Altitude (en m) : 388 à 399 m NGF.
- Topographie : pentes de 3 à 25 %
- Bassin versant "FRDR628a" : la Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges.
- Géologie : Marnes et grés
- Dates de prospection : 06, 12, 14 et 23 juin 2023

- **Flore :**

Végétation mésophile. Quelques plantes hydrophiles en fond de noue.

- **Etude pédologique :** Sol sur grés, avec roche altérée présente à faible profondeur par endroits. Présence d'une légère noue concentrant les ruissellements sur la parcelle 157. Des sondages complémentaires ont permis de confirmer qu'il ne s'agit pas d'une zone humide surfacique. La parcelle 13 correspond à une ancienne carrière (présence de blocs en surface).

- **Régime hydrique :**

Ruissellement de surface vers les fossés et cours d'eau.

- **Activités humaines :**

- Dans la zone : jardins
- Aux alentours : pavillons

- **Fonctions écologiques, valeurs socio-économiques, ... :**

- Fonction hydrologique : faible (ruissellement).
- Fonction biologique : moyenne (jardin arboré).
- Valeurs socio-économique : moyen (jardin).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

- **Statut et gestion :**

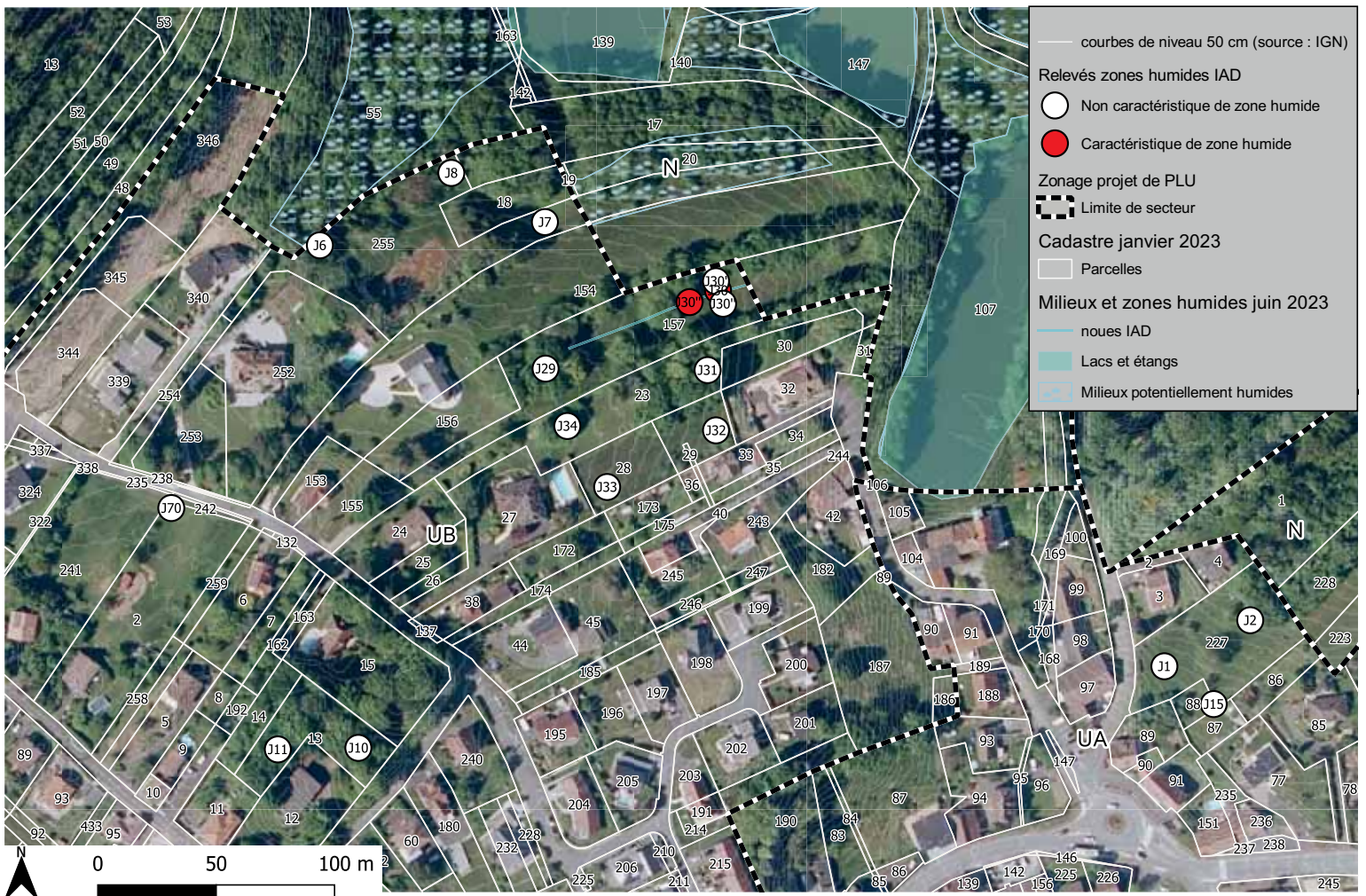
- Régime foncier : propriété privée.
- SAGE : Allan

- **Etat général de la zone :**

Absence de zone humide sur ce secteur.



PARCELLES 87, 88 et 227 section BR, 150, 28, 23, 157, 154, 255, 2, 241 et 13 section BS



Sources : BD Topo 2016, Ecoscop, DREAL BFC, Territoire de Belfort

Relevés floristiques

Strate	Nom commun	Nom latin	J1	J2	J6	J7	J8	J10	J11	J15	J29	J30	J31	J32	J33	J34	J70
A	Charme commun	<i>Carpinus betulus</i>						30%	60%							100%	
A	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>			60%												
A	Hêtre commun	<i>Fagus sylvatica</i>			10%			30%									
A	Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>			20%												
A	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>							30%		100%	60%	100%				
A	Robinier faux acacias	<i>Robinia pseudoacacia</i>										20%					
h	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>												10%		5%	
h	Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>													10%		
h	Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>													15%		
h	Avoine élevée	<i>Arrhenatus elatius</i>															15%
h	Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>		5%												5%	
h	Mousse	<i>Bryophta sp.</i>		5%							5%		10%				
h	Laiche	<i>Carex demissa</i>									5%						
h	Laiche	<i>Carex sp.</i>										15%					
h	Charme commun	<i>Carpinus betulus</i>									5%	10%	10%				
h	Centaurée jacée	<i>Centaurea jacea</i>												5%			5%
h	Céraiste	<i>Cerastium sp.</i>									5%						
h	Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>															5%
h	Crépide	<i>Crepis sp.</i>												5%		5%	
h	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>		5%			5%				10%				15%		15%
h	Vergerette annuelle	<i>Erigeron annuus</i>															5%
h	Fétuque	<i>Festuca sp.</i>								10%							
h	Fraisier des bois	<i>Fragaria vesca</i>									10%						
h	Géranium herbe à robert	<i>Geranium robertianum</i>	5%	2%											5%		
h	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	5%		5%		5%					10%					
h	Lierre	<i>Hedera helix</i>									5%	15%	10%				
h	Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>		10%													
h	Knautie	<i>Knautia arvensis</i>												5%			
h	Liondent hispide	<i>Leontodon hispidus</i>	15%	5%													
h	Ray grass	<i>Lolium sp</i>	10%													5%	15%
h	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>															5%
h	Lysimaque nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>										10%					
h	Mauve musquée	<i>Malva moschata</i>															2%
h	Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>														5%	5%
h	sol nu	na			30%	10%		80%	30%			5%	30%			20%	
h	Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>															5%
h	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	5%									5%					5%
h	Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>									15%		15%	25%	25%		
h	Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>		10%													
h	Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	30%	15%			30%		10%								
h	Sceau de Salomon	<i>Polygonatum multiflorum</i>			5%												
h	Potentille érigée	<i>Potentilla erecta</i>									5%						
h	Pimprenelle	<i>Poterium sanguisorba</i>		5%													
h	Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>															5%
h	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>				10%	5%	5%		20%	5%	5%		5%			
h	Chêne rouge d'Amérique	<i>Quercus rubra</i>				5%											
h	Renoncule acre	<i>Ranunculus acris</i>	5%				10%										
h	Ronce commune	<i>Rubus fruticosus</i>			30%	60%		5%	30%					10%			
h	Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i>	5%	2%			10%										
h	Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>													5%	15%	
h	Véronique agreste	<i>Veronica agrestis</i>	5%							5%							
h	Vesce hirsute	<i>Vicia hirsuta</i>					10%										
Plantes dominantes (somme >50 %)			3	8	5	1	4	4	3	4	11	7	4	4	3	7	11
Dont plantes indicatrices zone humide			0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Flore indicatrice ?			non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**. Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**. La part de sol nu est donnée à titre indicatif.

Strates :

- A : Arborescente
- a : arbustive
- h : herbacée

Sondages pédologiques

n° profil	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Tâches oxydo-réduction	Caractère humide (pseudogley)	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide d'après l'arrêté
J1	Brunisol	30cm	grés	non	non	non	la	non
J2	Brunisol	40cm	grés	non	non	non	la	non
J6	Brunisol	80cm	grés	40cm	40cm	non	IVb	non
J7	Brunisol	30cm	grés	non	non	non	la	non
J8	Brunisol	60cm	grés	non	non	non	la	non
J10	Anthroposol	10cm	remblais	non	non	non	la	non
J11	Anthroposol	15cm	remblais	non	non	non	la	non
J15	Brunisol	60cm	grés	non	non	non	la	non
J29	Brunisol	50cm	grés	non	non	non	la	non
J30	Rédoxysol	50cm	grés	15cm	15cm	non	IVb	Oui
J30'	Brunisol	50 cm	grés	non	non	non	la	non
J30''	Brunisol	50 cm	grés	non	non	non	la	non
J30'''	Rédoxysol	50 cm	grés	15cm	15cm	non	Va	Oui
J31	Brunisol	50cm	grés	non	non	non	la	non
J32	Brunisol	25cm	grés	non	non	non	la	non
J33	Brunisol	50cm	grés	non	non	non	la	non
J34	Brunisol	25 cm	grés	non	non	non	la	non
J70	pas de sondage							

Pour le point 70, en l'absence d'autorisation de passage, il n'a pas été fait de sondage. La végétation a été relevée depuis la route.

PARCELLE 124 SECTION BS

Informations générales :

- Type : friche sur remblais
- Code CORINE biotope : friche (87.1)
- Superficie de la zone étudiée = 1 875m².
- Altitude (en m) : 384.5 à 397 m NGF.
- Topographie : pente moyenne de 25 % vers le Sud.
- Bassin versant "FRDR628a" : la Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges.
- Géologie : Grés
- Dates de prospection : 06, 12, 14 et 23 juin 2023

- **Flore :**

Flore pionnière sur remblai récent. Une partie de cette flore pionnière correspond à des « tâches » monospécifiques de plantes indicatrices de zone humide sur environ 200 m². Cependant, cette végétation récente très perturbée ne correspond pas à un milieu naturel.

- **Etude pédologique :** Remblai grossier sur plusieurs mètres d'épaisseur.

- **Régime hydrique :**

Ruissellement et stagnation de surface.

- **Activités humaines :**

- Dans la zone : friche
- Aux alentours : pavillons, centre technique municipal

- **Fonctions écologiques, valeurs socio-économiques, ... :**

- Fonction hydrologique : faible (ruissellement).
- Fonction biologique : moyenne (frange de zone boisée).
- Valeurs socio-économique : faible.
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

- **Statut et gestion :**

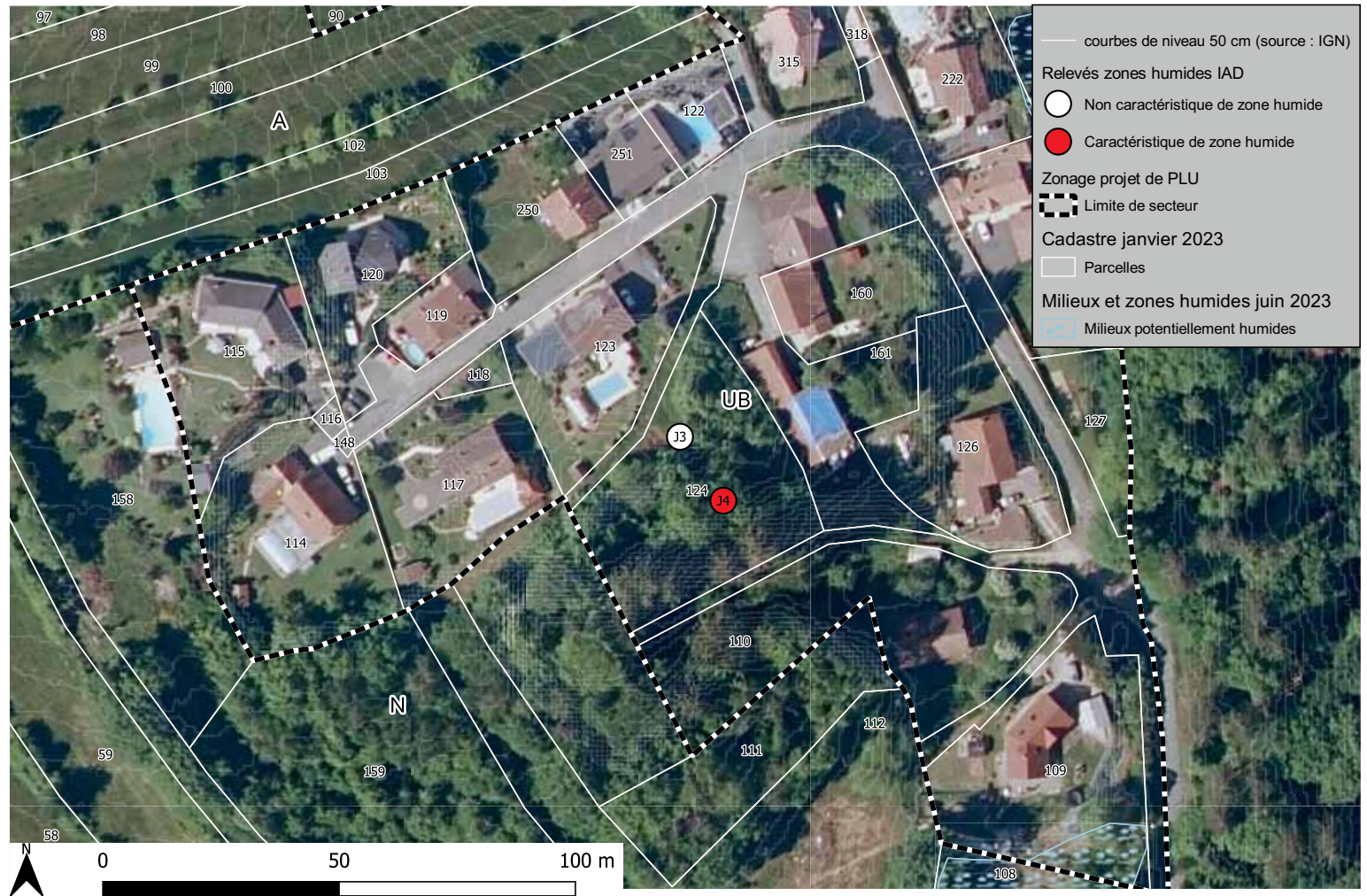
- Régime foncier : propriété privée.
- SAGE : Allan

- **Etat général de la zone :**

Absence de zone humide fonctionnelle.



PARCELLE 124 section BS



Sources : BD Topo 2016, Ecoscop, DREAL BFC, Territoire de Belfort

Relevés floristiques

Strate	Nom commun	Nom latin	J 3	J 3'	J 4
h	Agrostide blanche	<i>Agrostis gigantea</i>			15%
h	Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>		10%	
h	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>		15%	
h	Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	5%		
h	Joncs aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i>			15%
h	Liondent hispide	<i>Leontodon hispidus</i>		5%	
h	sol nu	na			15%
h	Renouée bistorte	<i>Persicaria bistorta</i>		10%	
h	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>		5%	
h	Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>		10%	
h	Potentille érigée	<i>Potentilla erecta</i>		5%	
h	Renoncule acre	<i>Ranunculus acris</i>		5%	
h	Ronce commune	<i>Rubus fruticosus</i>	40%		20%
h	Oseille aggloméré	<i>Rumex conglomeratus</i>		5%	
h	Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>		5%	
h	Grande ortie	<i>Urtica dioica</i>	30%	5%	15%
h	Véronique agreste	<i>Veronica agrestis</i>		5%	
h	Vesce des haies	<i>Vici sepium</i>		10%	
	Plantes dominantes (somme >50 %)		2	5	4
	Dont plantes indicatrices zone humide		0	1	2
	Flore indicatrice ?		non	non	oui

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**. Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**. La part de sol nu est donnée à titre indicatif.

Strates :

- A : Arborescente
- a : arbustive
- h : herbacée

Pour le point J3, un deuxième relevé a été fait à proximité, en lisière de la zone perturbée par les remblais, avec une végétation plus représentative des conditions locales.

Sondages pédologiques

n° profil	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Tâches oxydo-réduction	Caractère humide (pseudogley)	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide d'après l'arrêté
J3	Anthroposol	10 cm	remblais	non	non	non	la	non
J4	Anthroposol	50cm	remblais	non	non	non	la	non

PARCELLES 1, 2 ,3, 213 ET 40 SECTION BP

Informations générales :

- Type : friche sur remblais (parcelle 213), jardin (reste des parcelles)
- Code CORINE biotope : friche (87.1) et jardin (85.3)
- Superficie de la zone étudiée = 8 800 m².
- Altitude (en m) : 377 à 391 m NGF.
- Topographie : pente de 4 % de moyenne (maximum 34 %)
- Bassin versant "FRDR628a" : la Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges.
- Géologie : Grés
- Dates de prospection : 06, 12, 14 et 23 juin 2023

- **Flore :**

Flore mésophile sur les parcelles de jardin.

Sur la parcelle 213, la présence de remblai se traduit par des stations monospécifiques, avec présence de plantes indicatrices de zones humides. La surface concernée est de 150 m² environ. Cependant, cette végétation perturbée ne correspond pas à un milieu naturel.

- **Etude pédologique :** sol profond sur Grés, hydromorphe en profondeur par endroit. Présence de remblais sur la parcelle 213 et dans une moindre mesure sur la parcelle 40 (parking en bord de route).

- **Régime hydrique :**

Ruissellement dans et sur le sol.

- **Activités humaines :**

- Dans la zone : jardin friche
- Aux alentours : pavillons, petits immeubles d'habitation

- **Fonctions écologiques, valeurs socio-économiques, ... :**

- Fonction hydrologique : faible (ruissellement).
- Fonction biologique : moyenne (jardin arborée).
- Valeurs socio-économique : moyenne (jardin)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

- **Statut et gestion :**

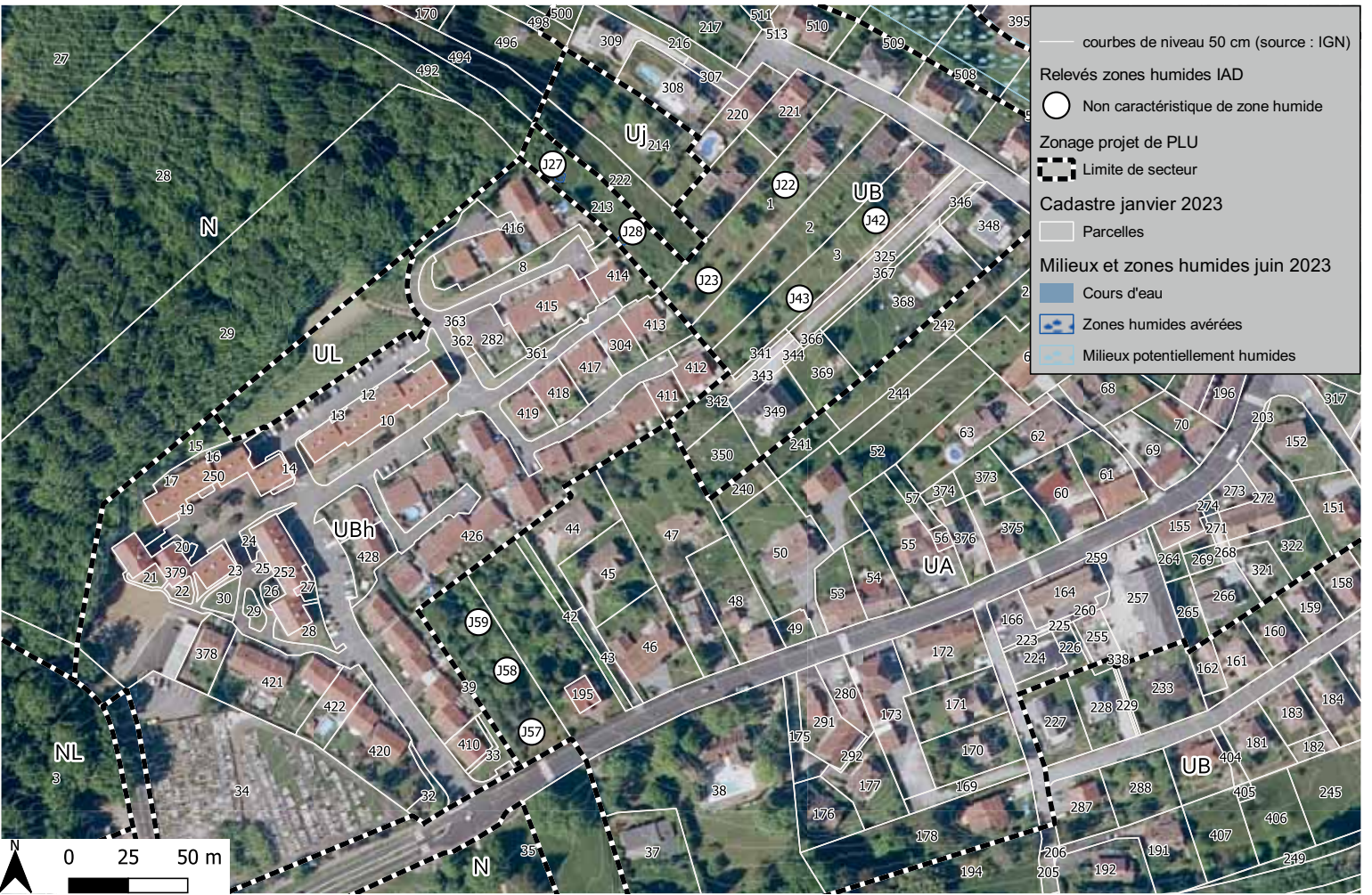
- Régime foncier : propriété privée et publique.
- SAGE : Allan

- **Etat général de la zone :**

Absence de zone humide fonctionnelle.



PARCELLES 1, 2, 3, 213 et 40 section BP



Sources : BD Topo 2016, Ecoscop, DREAL BFC, Territoire de Belfort

Relevés floristiques

Strate	Nom commun	Nom latin	J 22	J 23	J 27	J 28	J28'	J28''	J 42	J 43	J 57	J 58	J 59
h	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	5%								10%		
h	Agrostide blanche	<i>Agrostis gigantea</i>			25%	15%							
h	Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i>			10%			10%	10%				
h	Camomille	<i>Anthemis arvensis</i>		5%									
h	Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>		10%									
h	Avoine élevée	<i>Arrhenatus elatius</i>					15%	10%					
h	Brome rameux	<i>Bromopsis ramosa</i>											25%
h	Mousse	<i>Bryophta sp.</i>	30%	5%							30%		
h	Laiche Brizoïde	<i>Carex brizoides</i>			5%	30%							
h	Laiche des bois	<i>Carex sylvatica</i>									10%		
h	Centauree jacée	<i>Centaurea jacea</i>		5%									
h	Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>				5%							
h	Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i>		10%									
h	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>			10%		25%	10%		10%		20%	
h	Chiendent rampant	<i>Elytrigia repens</i>			5%	10%							
h	Fétuque	<i>Festuca sp.</i>								30%			
h	Gaillardet commun	<i>Galium mollugo</i>			10%		10%	10%					
h	Géranium herbe à robert	<i>Geranium robertianum</i>											5%
h	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>										10%	
h	Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>					15%	10%					15%
h	Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	5%	5%									
h	Knautie	<i>Knautia arvensis</i>		20%									
h	Ray grass	<i>Lolium sp.</i>							10%				
h	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>		5%						5%	10%		
h	Lysimachie nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>											5%
h	sol nu	na	5%	5%		10%							
h	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	5%	5%					15%		10%		5%
h	Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>						10%					
h	Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>							15%	10%		15%	
h	Potentille érigée	<i>Potentilla erecta</i>	5%										
h	Pimprenelle	<i>Poterium sanguisorba</i>	5%	5%									10%
h	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>										5%	
h	Renoncule acre	<i>Ranunculus acris</i>								15%		10%	
h	Ronce commune	<i>Rubus fruticosus</i>			15%	5%	5%						
h	Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i>		5%						10%			
h	Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>							10%	10%			
h	Tréfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	5%			5%	5%		5%	10%			
h	Grande ortie	<i>Urtica dioica</i>			10%	10%							
h	Véronique agreste	<i>Veronica agrestis</i>										5%	
h	Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i>							10%				
h	Vesce des bois	<i>Vicia sylvatica</i>			5%		5%						
	Plantes dominantes (somme >50 %)		7	11	6	4	3	6	6	7	5	4	3
	Dont plantes indicatrices zone humide		0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0
	Flore indicatrice ?		non	non	non	oui	non	non	non	non	non	non	non

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**. Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**. La part de sol nu est donnée à titre indicatif.

Strates :

- A : Arborescente
- a : arbustive
- h : herbacée

Pour le point J28, plusieurs relevés ont été réalisés autour du premier point, qui était situés sur des remblais. Le caractère humide est limité à ces remblais (végétation perturbée).

Sondages pédologiques

n° profil	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Tâches oxydo-réduction	Caractère humide (pseudogley)	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide d'après l'arrêté
J22	Brunisol	1.2m	grés	40cm	40cm	non	IVc	non
J23	Brunisol	1.2 m	grés	80 cm	80 cm	non	II b	non
J27	Anthroposol	30cm	remblais	non	non	non	I a	non
J28	Brunisol	1.2 m	grés	35 cm	70 cm	non	III b	non
J42	Brunisol	80cm	grés	40cm	40cm	non	IVc	non
J43	Brunisol	80cm	grés	40cm	40cm	non	IVc	non
J57	Anthroposol	10cm	remblais	non	non	non	la	non
J58	Brunisol	50cm	grés	non	non	non	la	non
J59	Anthroposol	50cm	grés/remblais	non	non	non	la	non

PARCELLE 18 SECTION BM

Informations générales :

- Type : espace vert
- Code CORINE biotope : pelouses de parcs (85.12)
- Superficie de la zone étudiée = 3 000 m².
- Altitude (en m) : 366.5 NGF.
- Topographie : plane
- Bassin versant "FRDR628a" : la Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges.
- Géologie : Limons, lœss, lehms
- Dates de prospection : 06, 12, 14 et 23 juin 2023

- **Flore :**

Flore mésophile

- **Etude pédologique :** Présence de remblais hétérogène sur la majeure partie de la surface. En dessous, présence d'un sol alluvial hydromorphe en profondeur, non caractéristique d'une zone humide.

- **Régime hydrique :**

Ruissellement dans et sur le sol.

- **Activités humaines :**

- Dans la zone : parcs
- Aux alentours : pavillons, petits immeubles d'habitation

- **Fonctions écologiques, valeurs socio-économiques, ... :**

- Fonction hydrologique : faible (ruissellement).
- Fonction biologique : moyenne (parcs arboré).
- Valeurs socio-économique : moyenne (jardin)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

- **Statut et gestion :**

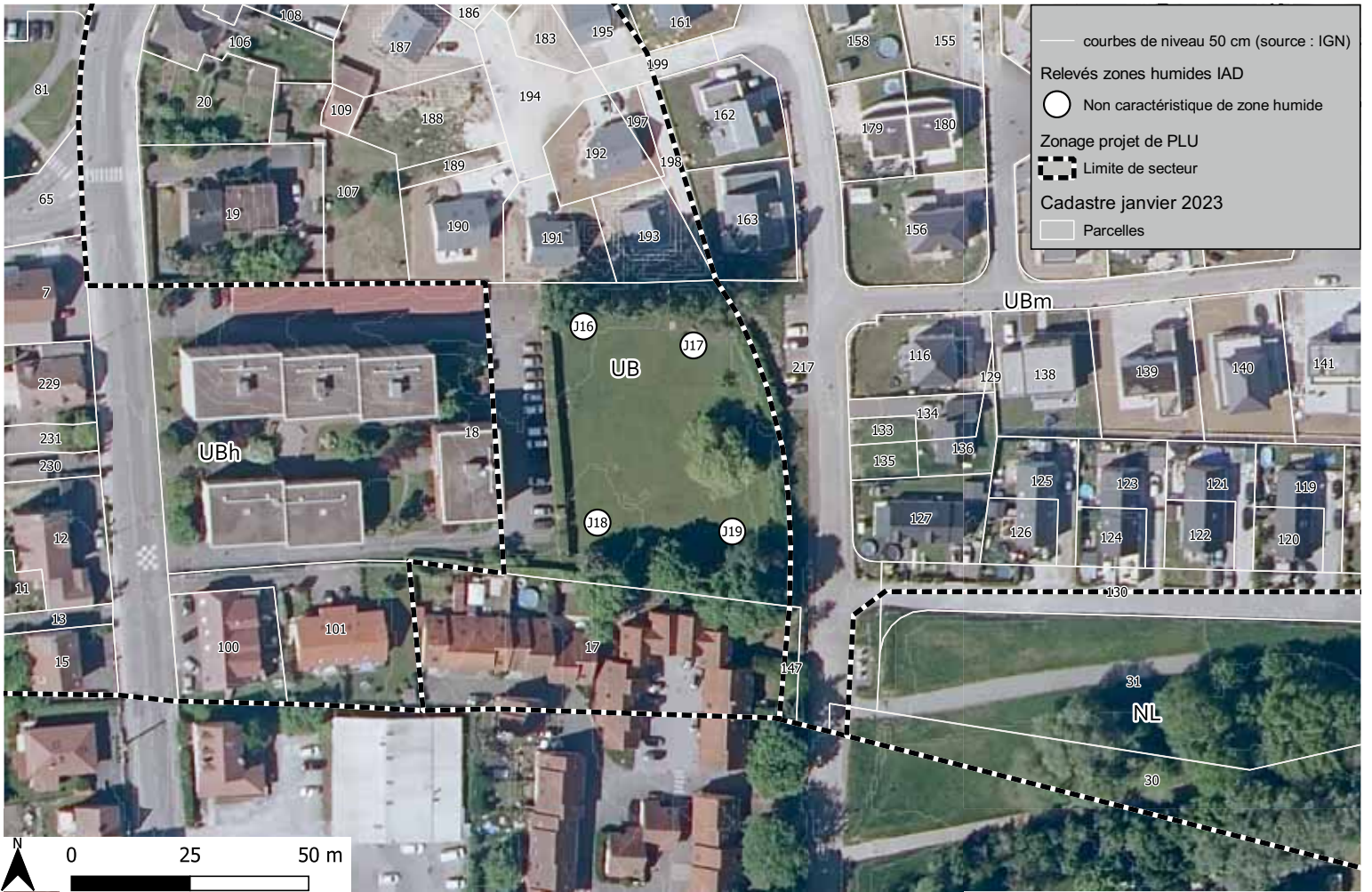
- Régime foncier : propriété privée.
- SAGE : Allan

- **Etat général de la zone :**

Absence de zone humide.



PARCELLE 18 section BM



Sources : BD Topo 2016, Ecoscop, DREAL BFC, Territoire de Belfort

Relevés floristiques

Strate	Nom commun	Nom latin	J 16	J 17	J 18	J 19
h	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	10%	10%		
h	Pâquerette	<i>Bellis perrenis</i>	10%		5%	
h	Mousse	<i>Bryophta sp.</i>				10%
h	Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	10%	15%	10%	15%
h	Ray grass	<i>Lolium sp</i>	15%		15%	10%
h	Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>		5%		
h	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	5%	10%		
h	Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	10%	15%	15%	10%
h	Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>			20%	25%
h	Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i>			5%	
h	Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	10%	10%	5%	
Plantes dominantes (somme >50 %)			6	5	3	5
Dont plantes indicatrices zone humide			0	0	0	0
Flore indicatrice ?			non	non	non	non

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**. Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**. La part de sol nu est donnée à titre indicatif.

Strates :

- A : Arborescente
- a : arbustive
- h : herbacée

Sondages pédologiques

n° profil	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Tâches oxydo-réduction	Caractère humide (pseudogley)	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide d'après l'arrêté
J16	Anthroposol	15 cm	remblais	non	non	non	I a	non
J17	Anthroposol	60 cm	remblais	30cm	non	non	Ia	non
J18	Colluviosol	1.2 m	alluvions	50 cm	80 cm	non	IIb	non
J19	Anthroposol	50cm	remblais	non	non	non	I a	non

PARCELLES 62 ET 63 SECTION BN

Informations générales :

- Type : Bois, friche
- Code CORINE biotope : bosquets (84.3), terrains en friche (87.1)
- Superficie de la zone étudiée = 14 000 m².
- Altitude (en m) : 367 à 377 m NGF.
- Topographie : bas de versant bien marqué (remblais) au Nord-Est.
- Bassin versant "FRDR628a" : la Savoureuse de sa source jusqu'au rejet de l'étang des Forges.
- Géologie : Eboulis, colluvions
- Dates de prospection : 06, 12, 14 et 23 juin 2023 et 20 septembre 2023

- **Flore :**

Boisement mésophile, mais avec des essences de zones humides, surtout en sous-bois au Sud et à l'Ouest (strate herbacée). On notera que l'ensemble du secteur avait été aménagé en jardin ouvrier. Déchets divers présents en surface.

- **Etude pédologique :** Secteur d'éboulis mais avec présence de remblais hétérogènes. Le bas de talus est un secteur de ressortie et/ou de stagnation d'eau, caractérisé par un pseudogley à faible profondeur.

- **Régime hydrique :**

Ruissellement dans et sur le sol vers le réseau de cours d'eau et de fossés. On note la présence d'une arrivée importante depuis un réseau pluviale et d'une source temporaire/ressortie d'eau ainsi que d'un ancien réseau de fossés.

- **Activités humaines :**

- Dans la zone : aucune (friches arborées)
- Aux alentours : pavillons, petits immeubles d'habitation, écoles, jardin ouvrier

- **Fonctions écologiques, valeurs socio-économiques, ... :**

- Fonction hydrologique : forte (zone humide).
- Fonction biologique : moyenne (bosquet).
- Valeurs socio-économique : faible (friche)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

- **Statut et gestion :**

- Régime foncier : propriété privée et publique.
- SAGE : Allan

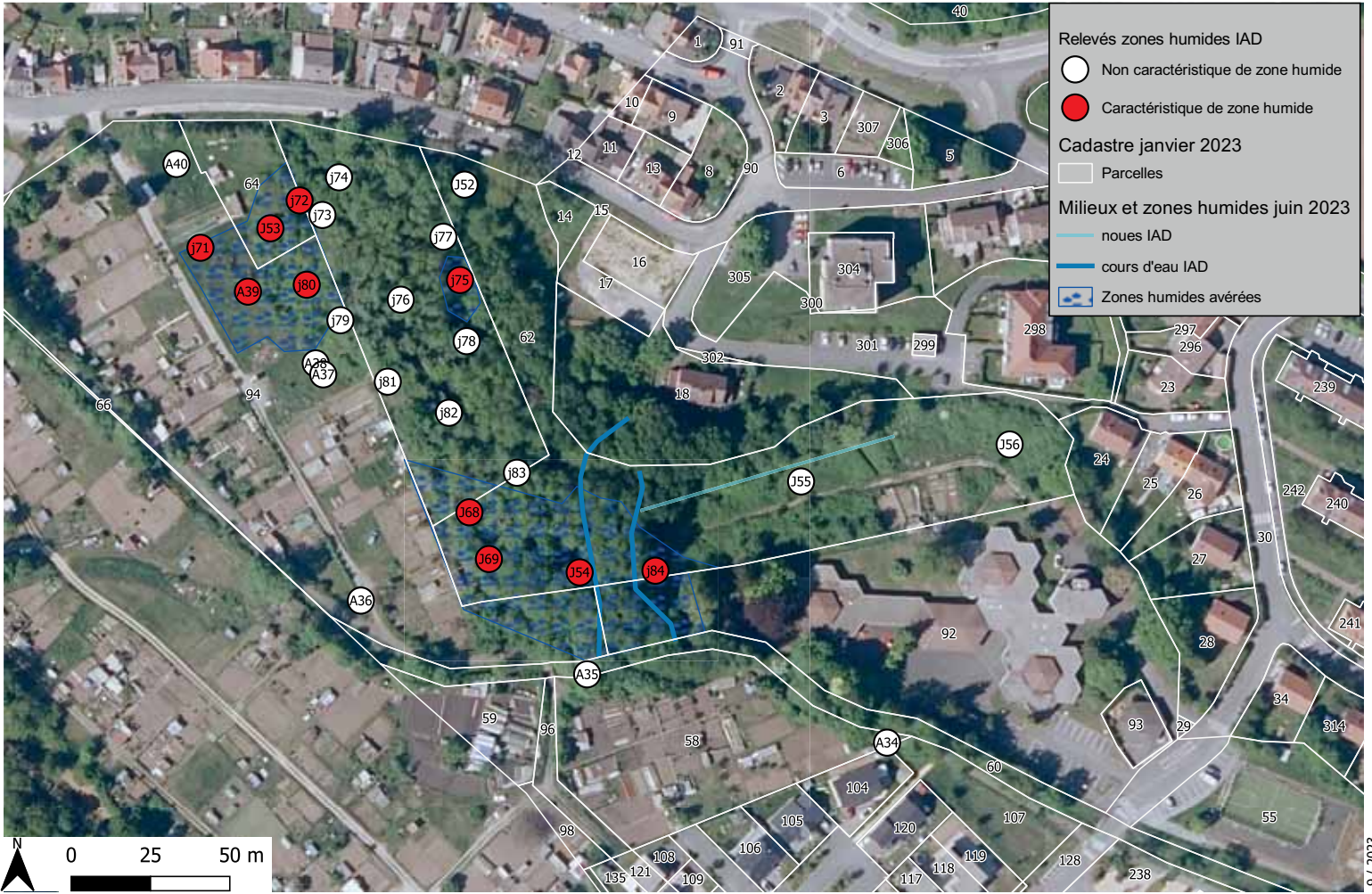
- **Etat général de la zone :**

Présence de trois secteurs de zone humide :

- une petite tache de 180 m² dans une clairière au centre de la parcelle 63 (critère sol)
- un secteur de 3500 m² au Sud, dans un secteur de source (critère sol et présence de plantes hydrophiles)
- un secteur de 1800 m² à l'Ouest, sur les parcelles 64 et 94, entre les jardins ouvriers actuels (critère sol et présence de plantes hydrophiles).



PARCELLES 62 et 63 section BN



Sources : BD Topo 2016, Ecoscop, DREAL BFC, Territoire de Belfort

Relevés floristiques

strate	nom commun	nom latin	J 52	J 53	J 54	J 55	J 56	J 68	J 69	J 71	J 72	J 73	J 74	J 75	J 76	J 77	J 78	J 79	J 80	J 81	J 82	J 83	J 84
A	Aulne	<i>Alnus sp</i>		60%		broyé																	
A	Charme commun	<i>Carpinus betulus</i>	60%								60%	60%			20%						20%		
A	Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>									15%	20%	30%		15%								
A	Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>													15%								
A	Hêtre commun	<i>Fagus sylvatica</i>															30%			30%			
A	Houx	<i>Ilex aquifolium</i>											10%										
A	Prunellier	<i>Prunus sp</i>													20%		30%	30%	10%	30%	20%		
A	Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	15%																		30%		
A	Saule pleureur	<i>Salix babylonica</i>		10%																			
A	Saule	<i>Salix sp.</i>																30%	25%	30%			60%
A	Vignes	<i>Vitis vinifera</i>									25%	20%				10%							
h	Avoine élevée	<i>Arrhenatus elatius</i>								15%													
h	Mousse	<i>Bryophyta sp.</i>		10%				10%	10%						10%	10%	10%	10%			10%		
h	Laiche Brizoïde	<i>Carex brizoides</i>		10%						15%										10%			
h	Laiche des bois	<i>Carex sylvatica</i>			15%																		
h	Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>					5%			5%													
h	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>								20%													
h	Presles des champs	<i>Equisetum pratense</i>		10%																			
h	Reine des prés	<i>Filipendula ulmaria</i>						15%	15%														20%
h	Gailllet gratteron	<i>Galium aparine</i>						20%	15%														
h	Géranium herbe à robert	<i>Geranium robertianum</i>					5%																
h	Benoite commune	<i>Geum urbanum</i>			5%		15%		10%														
h	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>																					30%
h	Lierre	<i>Hedera helix</i>	10%		5%			5%					15%										
h	Houlique laineuse	<i>Holcus lanatus</i>					15%																
h	Joncs aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i>								15%										10%			
h	Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>						10%						10%									20%
h	sol nu	na	10%						10%														
h	Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>					15%																
h	Potentille érigée	<i>Potentilla erecta</i>								15%													
h	Ronce commune	<i>Rubus fruticosus</i>	60%	60%	40%		30%		10%		30%	10%	10%	30%	50%	50%	50%	50%	60%	40%	60%	40%	40%
h	Grande ortie	<i>Urtica dioica</i>			20%			30%	20%					30%		20%	20%	20%		40%	20%	20%	20%
Plantes dominantes (somme >50 %)			2	2	2		4	2	3	5	3	3	4	2	5	4	4	4	3	5	5	3	4
Dont plantes indicatrices zone humide			0	1	0		0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	2
Flore indicatrice ?			non	oui	non		non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	non	oui

Les espèces dominantes de chaque relevé apparaissent en **gras**. Les espèces caractéristiques de zone humide apparaissent en **vert**.

La part de sol nu est donnée à titre indicatif.

Strates :

- A : Arborescente
- a : arbustive
- h : herbacée

Pour le point 55, la végétation venait d'être broyée. Il n'a pas été possible de faire un relevé.

Sondages pédologiques

n° profil	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Tâches oxydo-réduction à	Caractère humide (pseudogley) à	Nappe à	Classe GEPPA	Sol de zone humide d'après l'arrêté
J52	Anthroposol	40cm	remblais	0cm	non	non	la	non
J53	Rédoxysol	70cm	alluvions	20cm	20cm	non	Va	Oui
J54	Rédoxysol	30cm	éboulis	20cm	20cm	non	IV c	Oui
J55	Anthroposol	10 cm	remblais	non	non	non	la	non
J56	Anthroposol	10cm	remblais	non	non	non	la	non
J68	Rédoxysol	50 cm	remblais	15 cm	15 cm	non	V a	Oui
J69	Rédoxysol	30 cm	remblais	15cm	15cm	non	Va	Oui
j71	Rédoxysol	60cm	éboulis	0 cm	10 cm	non	Va	Oui
j72	Rédoxysol	50 cm	éboulis	0 cm	15 cm	non	Va	Oui
j73	Colluviosol	60 cm	colluvions	0 cm	25 cm	non	IVc	non
j74	Anthroposol	80 cm	remblais	0 cm	40 cm	non	IVc	non
j75	Rédoxysol	70 cm	éboulis	0 cm	15 cm	non	Va	Oui
j76	Colluviosol	60 cm	colluvions	30 cm	30 cm	non	IVc	non
j77	Colluviosol	60 cm	colluvions	0 cm	30 cm	non	IVc	non
j78	Colluviosol	80 cm	colluvions	0 cm	25 cm	non	IVc	non
j79	Anthroposol	50 cm	remblais	non	non	non	la	non
j80	Rédoxysol	60 cm	colluvions	0 cm	15 cm	non	Va	Oui
j81	Anthroposol	50 cm	remblais	non	non	non	la	non
j82	Anthroposol	25 cm	remblais	non	non	non	la	non
j83	Colluviosol	80 cm	éboulis	30 cm	30 cm	non	IVc	non
j84	Rédoxysol	30 cm	éboulis	15 cm	15 cm	non	Va	Oui